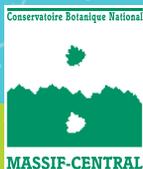


Zones humides de l'Allier

Manuel d'identification
simplifiée



Conseil Général
Département de l'Allier

Préface



Souvent négligées, quand elles n'étaient pas méthodiquement dénaturées, les zones humides ont connu, à l'échelle du territoire national, une très forte régression au cours des dernières décennies.

On réalise pourtant, et de plus en plus, à quel point ces espaces incertains sont essentiels.

Tour à tour éponges, tampons ou filtres, les zones humides jouent un rôle discret mais majeur en contribuant au maintien de la qualité de l'eau et à la réduction des risques liés à l'érosion et aux crues.

Par la spécificité et la diversité des espèces qui s'y développent, ces écosystèmes constituent, en outre, de véritables réservoirs de biodiversité.

Conscient de ces enjeux, soucieux de préserver les tourbières, prairies humides ou boires qui participent à la valeur de nombreux espaces naturels de son territoire, le Conseil général sait que la prise en compte de l'environnement passe par l'adhésion de tous et le partage de la connaissance : connaître pour comprendre, comprendre pour agir, avec sérieux, bon sens et détermination.

Conforme aux engagements pris dans son Schéma Départemental de l'Environnement, c'est autour de ces objectifs que le Département a décidé la réalisation et la diffusion de ce guide simplifié des zones humides de l'Allier.

Destiné aux acteurs de l'aménagement rural, aux élus, aux naturalistes et à tous ceux qui se sentent concernés par la valeur de notre patrimoine, il a vocation à devenir un outil pratique d'identification et d'aide à la décision.

Pour mener à bien ce travail, le Département s'est appuyé sur le Conservatoire botanique national du Massif Central, dont je tiens à saluer ici la compétence et la rigueur.

Puisse ce guide contribuer à enrichir nos connaissances et par là même éclairer les choix qui sont les nôtres.

Gérard Dériot
Président du Conseil général
Sénateur de l'Allier

Introduction

Situées à l'interface des milieux terrestres et aquatiques, les zones humides jouent un rôle prépondérant dans la préservation de la ressource en eau et dans le maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes.

En stockant l'eau lors des épisodes pluvieux, les zones humides participent activement à la régulation du cycle de l'eau et ont une action tampon vis-à-vis des crues. Durant les épisodes secs, elles soutiennent le débit des cours d'eau à l'étiage et l'alimentation des nappes phréatiques superficielles, en restituant l'eau stockée.

Les zones humides participent également à l'épuration des eaux et au maintien de leur qualité notamment par filtration et sédimentation des matières en suspension et par absorption et dégradation par les plantes et les micro-organismes de certains éléments chimiques ou toxiques.

Les zones humides constituent enfin des biotopes préférentiels ou exclusifs à de nombreuses espèces animales et végétales qui leur sont inféodées et qui sont des composantes importantes de la diversité biologique.

La situation préoccupante des zones humides à l'échelle mondiale a été à l'origine de l'une des premières conventions internationales en matière de préservation de l'environnement ; la Convention de Ramsar (1971) par laquelle les pays signataires s'engagent à mener une politique cohérente de conservation des zones humides.

En France, les spécialistes estiment que les 2/3 des zones humides ont disparu au cours des 100 dernières années. Un plan d'action national pour les zones humides (PNZH) a été adopté en 1995 afin de mettre un terme à la disparition et à la dégradation de ces milieux qui, reconnus en tant qu'infrastructures naturelles, doivent être pris en compte dans toutes les politiques d'aménagement du territoire. La Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 fait de la sauvegarde des zones humides une obligation légale et une priorité.

Elle précise que « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire... » et donne quelques indications sur leur caractérisation « ... la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

D'autres définitions existent faisant référence à la présence d'eau et au caractère hydromorphe des sols. Ces définitions se révèlent cependant difficiles à utiliser pour caractériser sur le terrain la présence de zones humides.

La méthode d'identification retenue dans ce manuel est basée sur l'analyse de la végétation qui présente une très bonne capacité à intégrer les autres composantes du milieu (type de sols, climat, altitude, mode d'exploitation, ...). L'analyse des végétations a été conduite selon les principes de la phytosociologie, partie des sciences biologiques qui étudie les groupements végétaux et qui propose un système universel de classification et de dénomination basé sur la présence d'espèces végétales caractéristiques.

Le manuel d'identification simplifiée des zones humides de l'Allier propose, sur la base de la reconnaissance d'une centaine d'espèces végétales, une clef d'identification et des fiches descriptives des 26 types de milieux ainsi que des fiches de reconnaissance des espèces caractéristiques.

Ce manuel a été conçu pour aider les agents chargés de la gestion et de l'aménagement rural et les agents chargés de la police de l'eau, à reconnaître les différents types de zones humides susceptibles d'être rencontrés dans le département. Bien qu'il ait été rédigé en gardant à l'esprit son utilisation pratique sur le terrain, il n'a pas toujours été possible de simplifier les propos. Afin de ne pas dénaturer le travail réalisé, le recours à quelques termes techniques spécifiques s'est avéré indispensable. Un lexique du vocabulaire botanique et écologique et quelques références bibliographiques sont présentés à la fin de l'ouvrage pour permettre au lecteur d'approfondir sa compréhension des végétations des zones humides.





Les milieux humides

Présentation des fiches descriptives des milieux humides

Grand type de formation végétale

Correspondance dans la classification CORINE biotopes, référentiel européen de typologie des habitats

Photographie du milieu

Espèces végétales permettant de caractériser le milieu

Illustrations de quelques espèces végétales caractéristiques

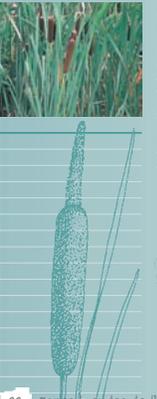


ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES
Roselières hautes
CORINE biotopes : Phragmitales (54.11)

Identification

Les roselières assurent, au même titre que les ceintures herbacées basses, la transition topographique entre les herbiers aquatiques et les végétations exondées une grande partie de l'année (notamment magnocariçales). Elles s'observent généralement directement au contact de l'eau libre, d'une part à la périphérie des plans d'eau et d'autre part au niveau de fossés et cours d'eau aux eaux plus ou moins courantes. Les végétaux structurant ces communautés sont adaptés à développer souches, feuilles basales et bas des tiges dans l'eau (hétéophytes).

Les roselières « type » ou roselières hautes sont formées de grands végétaux (Phragmite ou Roseau, Baldingère, Massette, Jonc des chaisiers*, Glycérie des marais), atteignant couramment 2 à 3 m de haut. Leur densité est souvent forte et l'aspect de la formation est très homogène.





Roselières hautes

ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES

Espèces végétales caractéristiques

Roseau (*Phragmites australis*)
Baldingère (*Phalaris arundinacea*)
Jonc des chaisiers (*Scirpus lacustris*)*
Glycérie des marais (*Glyceria maxima*)
Massettes (*Typha div. sp.*)

Espèces ubiquistes présentes aussi dans les ceintures herbacées basses

Iris faux-acore (*Iris pseudocorus*)
Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*)*
Gallet des marais (*Galium palustre*)*
Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*)

Variabilité

On distingue au sein des roselières (Phragmiton australis) plusieurs types de communautés en fonction des espèces dominantes :

- Végétations à Roseau commun ou Jonc des chaisiers ;
- Typhaies à Massette à larges feuilles ou Massette à feuilles étroites ;
- Végétations dominées par la Glycérie des marais ;
- Végétations des bords des grands fleuves dominées par la Baldingère (*Phalaridon arundinaceus*).

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations se révèlent assez courantes. Elles présentent toutefois un intérêt faunistique certain.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



Description écologique et physiologique précisant les risques de confusion avec d'autres milieux

Intérêt patrimonial du milieu (fréquence dans le Massif Central et présence d'espèces végétales remarquables) ; les éventuelles causes de régression sont indiquées

Différents types de végétation rencontrés

Alliance phytosociologique, dénomination basée sur le nom latin de l'espèce caractéristique du milieu : ici le Roseau commun dont le nom latin est *Phragmites australis*

Liste des grandes formations végétales et des milieux humides du département de l'Allier

HERBIERS AQUATIQUES	Herbiers aquatiques flottant librement	p. 6
	Herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes	p. 8
	Herbiers aquatiques enracinés des eaux stagnantes	p. 10
VÉGÉTATIONS AMPHIBIES	Végétations amphibies annuelles des eaux eutrophes	p. 12
	Végétations amphibies annuelles des eaux de bonne qualité	p. 14
	Végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité	p. 16
ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES	Végétations des sources	p. 18
	Ceintures herbacées basses	p. 20
	Roselières hautes	p. 22
MAGNOCARIÇAIES	Magnocariçales eutrophes des sols minéraux	p. 24
	Magnocariçales mésotrophes des sols tourbeux	p. 26
MÉGAPHORBIAIES	Mégaphorbiaies collinéennes	p. 28
	Mégaphorbiaies montagnardes	p. 30
PRAIRIES HUMIDES	Prairies humides des sols peu engorgés	p. 32
	Prairies humides des sols très engorgés	p. 34
BAS-MARAIS	Bas-marais des sols peu engorgés	p. 36
	Bas-marais des sols très engorgés	p. 38
TOURBIÈRES	Haut-marais ou tourbières bombées	p. 40
	Végétations des gouilles	p. 42
	Tourbières de transition	p. 44
	Tourbières boisées	p. 46
LANDES HUMIDES	Landes humides	p. 48
FORÊTS HUMIDES	Saulaies	p. 50
	Aulnaies	p. 52
	Aulnaies-frênaies	p. 54
	Chênaies-frênaies et chênaies pédonculées	p. 56



HERBIERS AQUATIQUES

Herbiers aquatiques flottant librement

CORINE biotopes : Végétations flottant librement (22.41)



Identification

Ces végétations se développent à la surface de l'eau (lentilles d'eau) ou entre deux eaux (utriculaires, cornifles), de plans d'eau et de ruisseaux, rivières ou fleuves au cours très lent.

Ces herbiers, lorsqu'ils sont dominés par les lentilles d'eau, ne peuvent être confondus.

Ils peuvent toutefois héberger des espèces flottantes moins connues : les utriculaires (« radeaux carnivores flottant »), les cornifles (ou cératophylles), le Petit nénuphar, ou parfois de petites mousses (*Riccia* et *Ricciocarpus*)...

Le caractère flottant et non enraciné des espèces structurant ces végétations leur confère l'aspect d'un « voile flottant » qui permet de les distinguer des autres herbiers aquatiques.

La floraison et la fructification sont peu fréquentes chez les lentilles d'eau qui se multiplient essentiellement par bourgeonnement.

Ces herbiers sont généralement invisibles en période hivernale, la majorité des espèces végétales les constituant passant l'hiver au fond des pièces d'eau sous une forme réduite apparaissant en automne par bourgeonnement.

Herbiers aquatiques flottant librement

HERBIERS AQUATIQUES

Espèces végétales caractéristiques

Lentilles d'eau (*Lemna* div. sp., *Spirodela*, *Wolffia*)

Utriculaires (*Utricularia* sp.)

Cornifles (*Ceratophyllum* sp.)*

Petit nénuphar (*Hydrocharis morsus-ranae*)*

Variabilité

Plusieurs types d'herbiers aquatiques flottants se reconnaissent en fonction des végétaux marquant leur physionomie :

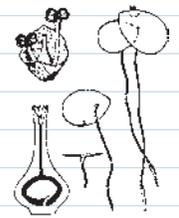
- Voiles de lentilles d'eau des eaux de qualité moyenne à mauvaise [*Lemnion minoris*], souvent dominés par *Lemna minor* ou *Spirodela polyrhiza* et plus rarement *Wolffia arrhiza* ;
- Voiles de lentilles d'eau ou de petites mousses des eaux de bonne qualité [*Lemnion trisulcae*] avec en général *Lemna trisulca*, *Riccia fluitans* ou *Ricciocarpus natans* ;
- Voiles flottants des eaux de bonne qualité [*Hydrocharition morsus-ranae*] dominés par des hydrophytes flottants de grande taille (Petit nénuphar, Châtaigne d'eau, cornifles, utriculaires).

Intérêt patrimonial, menaces

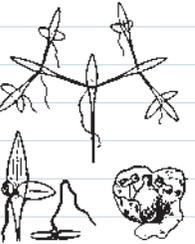
L'intérêt patrimonial de ce milieu est lié aux végétations des eaux de bonne qualité qui se révèlent en régression généralisée. Ces végétations sont généralement menacées par la baisse de la qualité des eaux (pollutions diverses) mais également par la prolifération d'espèces exotiques (*Lemna turionifera*, *L. minuta*) concurrençant les espèces indigènes.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

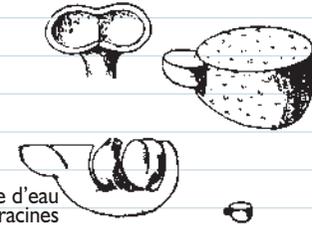
Lentille d'eau naine



Lentille d'eau à trois lobes



Lentille d'eau sans racines



Petit nénuphar*



Utriculaire citrine



Cornifle nageant*





HERBIERS AQUATIQUES

Herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes

CORINE biotopes : Végétation immergée des rivières (24.4)



Identification

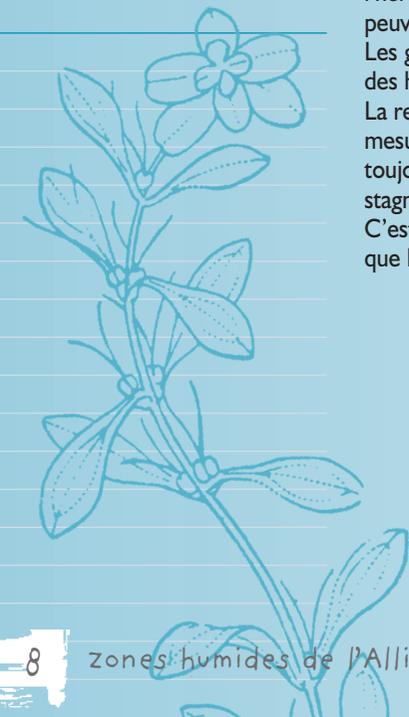
Ces végétations se maintiennent typiquement au niveau de cours d'eau plus ou moins courant, généralement sous la forme d'amas effilés de Renoncule flottante, de Myriophylle, de Callitriche ou de feuilles linéaires (larges de quelques cm) de Rubanier.

Les eaux riches en azote sont le plus souvent le domaine des herbiers à callitriches.

Les eaux moins riches et pauvres en bases hébergent plutôt l'herbier à Myriophylle à fleurs alternes où certaines callitriches peuvent également subsister.

Les grandes rivières préservées sont généralement colonisées par des herbiers à Renoncule flottante.

La reconnaissance de ces herbiers n'est pas toujours aisée, dans la mesure où le seul critère de présence de courant, n'est pas toujours suffisant pour les distinguer des herbiers des eaux stagnantes qui peuvent supporter une légère mouvance des eaux. C'est donc essentiellement sur la base de la composition floristique que la caractérisation de cet habitat sera réalisée.



Herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes

HERBIERS AQUATIQUES

Espèces végétales caractéristiques

Callitriches (notamment *Callitriche obtusangula* et *C. hamulata*)

Myriophylle à fleurs alternes (*Myriophyllum alterniflorum*)

Renoncule flottante (*Ranunculus gr. fluitans*)

Potamot nouveau (*Potamogeton nodosus*)*

Rubanier simple (*Sparganium emersum*)

Variabilité

Plusieurs types d'herbiers aquatiques [*Batrachion fluitantis*] se reconnaissent en fonction de la richesse en éléments nutritifs, de l'acidité et de la force du courant des eaux les hébergeant :

- Herbiers des eaux de bonne qualité plus ou moins riches en bases à Renoncule flottante (*Ranunculus gr. fluitans*) et Potamot nouveau (*Potamogeton nodosus*) des grands cours d'eau ;
- Herbier des eaux acides de bonne qualité à Myriophylle à fleurs alternes et Callitriche à crochets des petits cours d'eau et fossés ;
- Herbiers des eaux de moins bonne qualité dominés généralement par d'autres Callitriches.

Intérêt patrimonial, menaces

L'intérêt patrimonial de ce milieu est lié aux végétations des eaux de bonne qualité qui se révèlent en régression généralisée (Herbier à Renoncule flottante, Herbier à Myriophylle à fleurs alternes). Ces végétations sont généralement menacées par la baisse de la qualité des eaux (pollutions diverses), l'exploitation des gravières, mais également par la prolifération d'espèces exotiques (*Elodea div. sp.*) concurrençant parfois les espèces indigènes.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

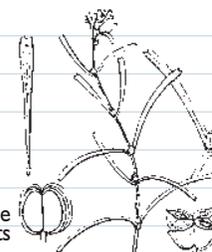
Renoncule flottante



Potamot nouveau*



Callitriche à crochets



Callitriche à angles obtus



Myriophylle à fleurs alternes



Rubanier simple





HERBIERS AQUATIQUES

Herbiers aquatiques enracinés des eaux stagnantes

CORINE biotopes : Végétations enracinées immergées (22.42) ;

Végétations enracinées flottantes (22.43) ; Tapis immergés de Characées (22.44)

Identification

Ces herbiers des eaux stagnantes s'observent à la surface de plans d'eau, de bras morts de rivières ou de cours d'eau au débit très lent.

Ces végétations immergées peuvent prendre différents aspects :

- Herbiers enracinés dominés par des espèces à feuilles flottantes dont les exemples les plus représentatifs sont donnés par les herbiers de Nénuphars (certaines espèces de potamots à feuilles larges et de callitriches développent également des herbiers enracinés flottant).

- Communautés marquées par des espèces enracinées et totalement immergées dont seuls quelques épis de fleurs émergent (Myriophylle, majorité des espèces de Potamot, Élodée...).

Ces herbiers liés aux eaux calmes sont généralement dominés par une seule espèce. Les herbiers à Characées, famille regroupant des algues à l'aspect de Prêle, sont inclus dans ce type de milieu.

Ces végétations sont généralement invisibles durant l'hiver, les espèces passant généralement la mauvaise saison sous forme de rhizomes, voire de graines ou de tiges.



Herbiers aquatiques enracinés des eaux stagnantes

HERBIERS AQUATIQUES

Espèces végétales caractéristiques

Potamots (*Potamogeton* div. sp.) - Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)
Callitriches (*Callitriche* div. sp.)

Renoncule aquatique (*Ranunculus* gr. *aquatilis*)

Élodées (*Elodea* div. sp.)* - Myriophylles (*Myriophyllum* gr. *spicatum*)

Characées (*Characea*) - Châtaigne d'eau (*Trapa natans*)*

Najade (*Najas* div. sp.)* - Hottonie des marais (*Hottonia palustris*)*

Variabilité

Plusieurs types d'herbiers aquatiques se reconnaissent selon la richesse en éléments nutritifs, l'acidité et la profondeur des eaux :

- Végétations dominées par les Renoncules aquatiques des eaux stagnantes, les Callitriches ou l'Hottonie des marais* [*Ranunculon aquatilis*], capables de supporter une émergence estivale ; l'Herbier à Hottonie des marais est lié à des sites ombragés et colonise souvent des mares forestières ;

- Herbiers à Potamots des eaux de bonne qualité et acides [*Potamion polygonifolii*] ;

- Herbiers des eaux mésotrophes à eutrophes dominés par les Potamots à feuilles larges et étroites [*Potamion pectinatif*] ;

- Herbiers pluristrates dominés par les Nénuphars et/ou les Myriophylles [*Nymphaeion albae*] des eaux profondes généralement basiques ;

- Herbiers dominés par les Characées [*Charetea fragilis*] des petites collections d'eau généralement riches en bases.

Intérêt patrimonial, menaces

De manière générale, l'intérêt patrimonial de ce milieu est lié aux herbiers des eaux de bonne qualité. Les herbiers aquatiques constituent en outre d'importantes zones de frayères pour les poissons. Ce milieu est généralement menacé par la baisse de la qualité des eaux (pollutions diverses), mais également par la prolifération d'espèces exotiques (*Elodea* div. sp., *Ludwigia grandiflora*) concurrençant parfois les espèces indigènes.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

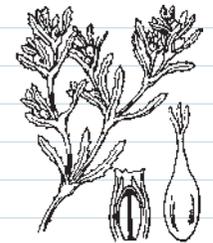
Potamot nageant



Châtaigne d'eau



Grande Naiade



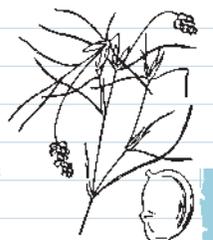
Hottonie des marais*



Myriophylle en épi



Potamot à feuilles capillaires





VÉGÉTATIONS AMPHIBIES

Végétations amphibies annuelles des eaux eutrophes

CORINE biotopes : Dépôts d'alluvions fluviales limoneuses (24.5) ;

Groupements à *Bidens tripartita* (22.33)



Identification

Ces végétations colonisent généralement les zones de dépôts alluvionnaires (sables, galets) ou les rives exondées des plans d'eau (limons, argiles). On les rencontre plus rarement au niveau de dépressions humides labourées et laissées en jachère ou de marges d'abreuvoirs piétinées par le bétail.

Elles sont tributaires d'un niveau d'eau variable avec des périodes d'inondation et des périodes d'assèchement. De caractère pionnier, elles ont besoin pour se développer de sols mis à nu à la faveur de crues, de labours ou de piétinement. Il s'agit donc de végétations ouvertes où le substrat est apparent.

Elles sont dominées par des espèces à développement automnal comme les bidens, les chénopodes ou la Renouée poivre-d'eau.

Il existe communément des formes de passage entre ces milieux et les végétations amphibies annuelles et vivaces des eaux de bonne qualité qui se reconnaissent par la présence d'espèces caractéristiques des sols pauvres (p. 14 et 16).

Au niveau des fleuves, ces végétations se révèlent relativement mobiles, entretenues par la dynamique d'apport d'alluvions. Les végétations liées aux plans d'eau évoluent en quelques années vers des friches fraîches ou des mégaphorbiaies. Elles se reconstituent à la faveur des curages ou des assècs.

Végétations amphibies annuelles des eaux eutrophes

VÉGÉTATIONS AMPHIBIES

Espèces végétales caractéristiques

Bidens (*Bidens* div. sp.)
 Chénopodes des grèves alluviales
 (*Chenopodium rubrum* et *Chenopodium ambrosioides*)
 Renouée poivre-d'eau (*Polygonum hydropiper*)*

Variabilité

Deux grands types de communautés se reconnaissent en fonction de la richesse en éléments fins des sols les hébergeant :

- Végétations des sols limoneux et argileux [*Bidens tripartitae*] des grèves des grands fleuves, des mares et des étangs, marquées par les bidens ;
- Végétations des grèves sablo-graveleuses des grands fleuves [*Chenopodium rubri*] dominées par les chénopodes.

Intérêt patrimonial, menaces

Les végétations liées aux fleuves se révèlent intéressantes sur le plan patrimonial car elles sont globalement peu fréquentes et témoignent d'une dynamique fluviale active. Les autres communautés sont plus communes.

Bident triparti



Bident penché



Chénopode rouge



Chénopode fausse-ambrosie



Renouée poivre-d'eau*





VÉGÉTATIONS AMPHIBIES

Végétations amphibies annuelles des eaux de bonne qualité

CORINE biotopes : Gazons amphibies annuels septentrionaux (22.32)



Identification

Ces végétations colonisent généralement les rives exondées des plans d'eau. Elles se rencontrent également en marge de mares prairiales plus ou moins piétinées par le bétail ou au niveau de chemins forestiers humides. Elles constituent l'équivalent sur substrats pauvres en éléments nutritifs des végétations amphibies annuelles des eaux eutrophes (p. 12).

Ces communautés pionnières nécessitent, pour leur développement, des sols nus, pauvres en nutriments, et présentant une période d'inondation plus ou moins longue et un assèchement superficiel du substrat en été.

Il s'agit généralement de formations herbacées basses (10 - 20 cm) et ouvertes qualifiées parfois de gazon à cause de la dominance de petites plantes graminéoïdes. Elles sont souvent marquées par des espèces se développant en touffes comme les souchets ou l'Éléocharide ovoïde. La dominance de ces espèces écarte tout risque de confusion avec d'autres habitats.

Végétations amphibies annuelles des eaux de bonne qualité

VÉGÉTATIONS AMPHIBIES

Espèces végétales caractéristiques

- Souchet brun (*Cyperus fuscus*)
- Souchet de Micheli (*Cyperus michelianus*)
- Souchet jaunâtre (*Cyperus flavescens*)
- Lindernie (*Lindernia dubia*)
- Corrigiole des rives (*Corrigiola litoralis*)
- Éléocharide ovoïde (*Eleocharis ovata*)

Variabilité

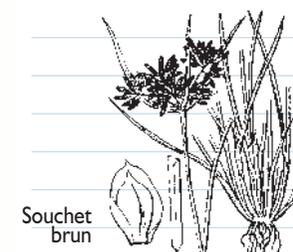
Deux grands types de communautés se distinguent en fonction de la durée de l'inondabilité :

- Végétations longuement inondées [*Helochloion schoenoidis* / *Elatino triandrae*-*Eleocharis ovatae*] ;
- Végétations méso-hygrophiles généralement dominées par le Souchet brun [*Nanocyperion flavescens* / *Cicendion filiformis*].

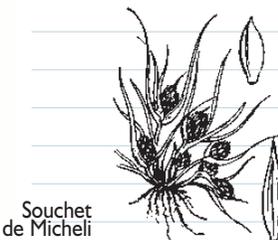
Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations s'avèrent très intéressantes sur le plan patrimonial car elles sont globalement peu fréquentes et se révèlent en régression suite à la baisse de la qualité des eaux. Elles hébergent de plus localement des espèces protégées (*Lindernia procumbens*, *Cyperus michelianus*).

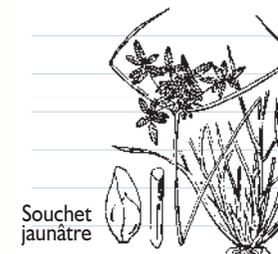
Le département de l'Allier héberge l'association à Lindernie douteuse et Souchet de Micheli, végétation à affinités méditerranéennes de grande valeur, présentant une aire de répartition limitée et typique des plaines alluviales de la Loire et de l'Allier.



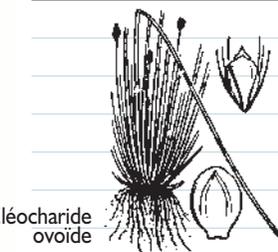
Souchet brun



Souchet de Micheli



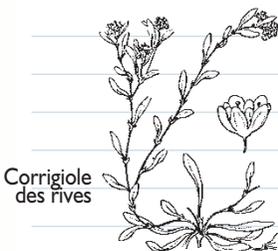
Souchet jaunâtre



Éléocharide ovoïde



Lindernie



Corrigiole des rives



VÉGÉTATIONS AMPHIBIES

Végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité

CORINE biotopes : Communautés amphibies pérennes septentrionales (22.31)



Identification

Ces végétations colonisent les rives souvent sableuses des plans d'eau, constituant généralement des formations herbacées basses (10 - 20 cm) plus ou moins ouvertes, qualifiées parfois de gazon à cause de la dominance de petites plantes graminoides.

Elles sont inféodées à des sols très pauvres en éléments nutritifs parfois légèrement tourbeux, subissant une période d'inondation et un assèchement superficiel des substrats en été. La floraison des espèces est plutôt tardive, liée aux périodes d'assèchement. En effet, même si ces espèces s'accommodent à la vie sous l'eau, elles ont besoin pour se reproduire de l'exondation estivale.

Leur aspect est relativement variable, directement lié aux espèces dominantes (Littorelle, Baldellie, Jonc bulbeux, Éléocharides...).

On ne confondra pas ce type de communauté avec les ceintures herbacées basses ou parvoroselières qui sont dominées par des plantes généralement plus grandes et flottantes durant les phases d'inondation (Glycérie flottante, Rubanier, Prêle des borbiers, Ache nodiflore, Cresson officinal, Rorippe amphibie, Oenanthe aquatique).

Ces végétations amphibies vivaces sont parfois imprégnées d'espèces annuelles et leur distinction des groupements amphibies annuels décrits précédemment est parfois délicate.

Végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité

VÉGÉTATIONS AMPHIBIES

Espèces végétales caractéristiques

- Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*)
- Baldellie fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*)
- Écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)*
- Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*)
- Éléocharide épingle (*Eleocharis acicularis*)*
- Éléocharide des marais (*Eleocharis palustris*)

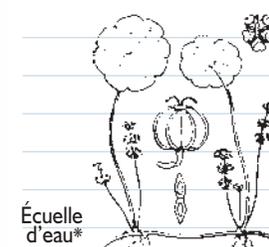
Variabilité

Deux grands types de communautés se reconnaissent notamment en fonction de l'altitude :

- Communautés collinéennes [*Eleocharition acicularis* / *Elodo palustris-Sparganium*] ; peuvent être distinguées une unité liée aux sols minéraux pauvres en matières organiques et une unité des sols plus ou moins tourbeux à Jonc bulbeux ou Écuelle d'eau ;
- Communautés montagnardes [*Littorellion uniflorae*] dont la présence est à confirmer dans le département de l'Allier. Au sein de chacune de ces unités, de nombreux groupements d'aspects parfois très différents, peuvent s'observer.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations s'avèrent très intéressantes sur le plan patrimonial car elles sont globalement peu fréquentes et se révèlent en régression suite à la baisse de la qualité des eaux. Elles hébergent en outre de nombreuses espèces protégées (*Littorella uniflora*, *Pilularia globulifera*, *Marsillea quadrifolia*...).



Écuelle d'eau*



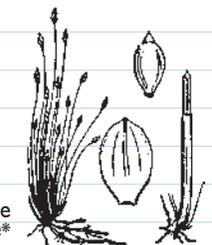
Baldellie fausse-renoncule



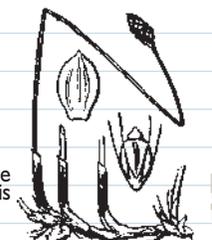
Littorelle à une fleur



Jonc bulbeux



Éléocharide épingle*



Éléocharide des marais

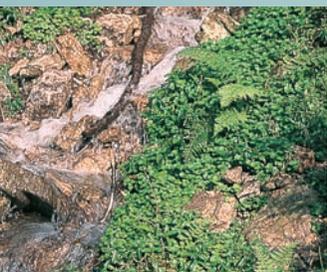
* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES

Végétations des sources

CORINE biotopes : Sources (54.1)



Identification

Les végétations liées aux sources et aux zones de résurgence d'eau, sont souvent dominées par la Montie des sources ou la Stellaire des fanges. Elles occupent généralement de faibles surfaces et peuvent s'observer au sein de parcelles agricoles (talweg) ou en marge de plans d'eau, de talus. Ces communautés sont plutôt liées à l'étage montagnard.

On ne confondra pas cet habitat avec les végétations des sources forestières marquées par la présence de plantes forestières (Dorine, Cardamine amère).



Végétations des sources

ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des mégaphorbiaies montagnardes

Montie des sources (*Montia fontana*)

Stellaire des fanges (*Stellaria alsine*)

Épilobe obscure (*Epilobium obscurum*)*

Myosotis des marais (*Myosotis gr. scorpioides*)*

Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Variabilité

Les différents types de groupements [*Epilobio nutantis-Montion fontanae*] du département de l'Allier sont à préciser.

Intérêt patrimonial, menaces

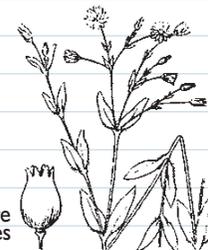
Ces végétations, liées à des eaux de bonne qualité, sont globalement peu répandues et occupent des surfaces restreintes.

Elles se révèlent de plus en régression suite à la baisse de la qualité des eaux.

Épilobe obscure*



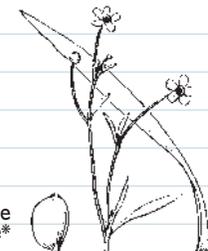
Stellaire des fanges



Montie des sources



Renoncule flammette*



Myosotis des marais*



* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES

Ceintures herbacées basses

CORINE biotopes : Roselières basses (53.14)



Identification

Ces ceintures herbacées assurent la transition topographique entre les herbiers aquatiques et les végétations exondées une grande partie de l'année (notamment magnocariçaies). Elles s'observent généralement directement au contact de l'eau libre, d'une part à la périphérie des plans d'eau et d'autre part au niveau de fossés et ruisseaux aux eaux plus ou moins courantes. Les végétaux structurant ces communautés sont aptes à se développer les « pieds dans l'eau ».

Ces végétations hautes de 50 cm à 1 m, encore appelées roselières basses ou parvoroselières, peuvent prendre des physionomies variées. On y reconnaît généralement les formations à Rubanier (sparganiaies), les formations à Glycérie flottante (glycériaies), celles à Éléocharide des marais (éléocharidaies), les communautés à Ache nodiflore* et Cresson officinal (cressonnières), les végétations dominées par les prêles. Des physionomies moins courantes peuvent se rencontrer comme celles marquées par l'Iris faux-acore, le Rorippe amphibie et l'Oenanthe aquatique ou encore le Faux-riz (*Leersia oryzoides*).

On ne confondra pas ce type de communauté avec les végétations amphibies qui sont dominées par des plantes généralement plus petites et complètement immergées durant les phases d'inondation. De plus, on différenciera ces végétations, et notamment les communautés dominées par l'Éleocharide des marais, des prairies humides par l'absence ou la rareté des espèces prairiales.



Ceintures herbacées basses

ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des communautés généralement flottantes

Rubanier simple (*Sparganium emersum*)
 Rubanier ramifié (*Sparganium erectum*)
 Glycérie flottante et espèces proches (*Glyceria* gr. *fluitans*)
 Prêle des bourniers (*Equisetum fluviatile*)
 Éléocharide des marais (*Eleocharis palustris*)

Espèces des plans d'eau ombragés

Rorippe amphibie (*Rorippa amphibia*)
 Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*)*

Espèces liées aux eaux fluentes des bordures des cours d'eau et des suintements

Ache nodiflore (*Apium nodiflorum*)*
 Cresson officinal (*Nasturtium officinale*)
 Véronique des bourniers (*Veronica beccabunga*)*

Espèces ubiquistes également présentes dans les roselières hautes

Iris faux-acore ou Iris jaune (*Iris pseudacorus*)
 Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*)*
 Gaillet des marais (*Galium palustre*)*
 Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*)*

Variabilité

On distingue plusieurs types de communautés :

- Végétations liées aux eaux fluentes des bordures des cours d'eau et des suintements [*Apium nodiflori*] ;
- Communautés généralement flottantes [*Glycerio fluitantis-Sparganium neglecti*] ;
- Végétations des marges des mares et des étangs souvent ombragées [*Oenanthon aquaticae*].

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations se révèlent être les communautés des zones humides les plus courantes.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

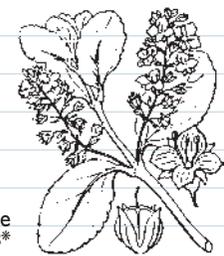
Glycérie flottante



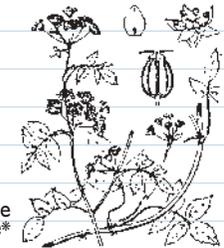
Plantain d'eau*



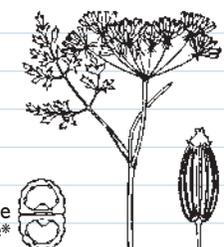
Véronique des bourniers*



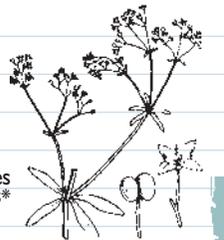
Ache nodiflore*



Oenanthe aquatique*



Gaillet des marais*





ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES

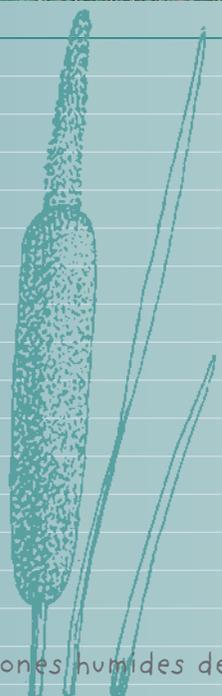
Roselières hautes

CORINE biotopes : Phragmitaies (54.11)

Identification

Les roselières assurent, au même titre que les ceintures herbacées basses, la transition topographique entre les herbiers aquatiques et les végétations exondées une grande partie de l'année (notamment magnocariçaies). Elles s'observent généralement directement au contact de l'eau libre, d'une part à la périphérie des plans d'eau et d'autre part au niveau de fossés et cours d'eau aux eaux plus ou moins courantes. Les végétaux structurant ces communautés sont adaptés à développer souches, feuilles basales et bas des tiges dans l'eau (hélophytes).

Les roselières « type » ou roselières hautes sont formées de grands végétaux (Phragmite ou Roseau, Baldingère, Massette, Jonc des chaisiers*, Glycérie des marais), atteignant couramment 2 à 3 m de haut. Leur densité est souvent forte et l'aspect de la formation est très homogène.



Roselières hautes

ROSELIÈRES ET CEINTURES HERBACÉES

Espèces végétales caractéristiques

Roseau (*Phragmites australis*)
 Baldingère (*Phalaris arundinacea*)
 Jonc des chaisiers (*Scirpus lacustris*)*
 Glycérie des marais (*Glyceria maxima*)
 Massettes (*Typha* div. sp.)

Espèces ubiquistes présentes aussi dans les ceintures herbacées basses
 Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)
 Lycopse d'Europe (*Lycopus europaeus*)*
 Gaillet des marais (*Galium palustre*)*
 Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*)

Variabilité

On distingue au sein des roselières [*Phragmites australis*] plusieurs types de communautés en fonction des espèces dominantes :

- Végétations à Roseau commun ou Jonc des chaisiers ;
- Typhaies à Massette à larges feuilles ou Massette à feuilles étroites ;
- Végétations dominées par la Glycérie des marais ;
- Végétations des bords des grands fleuves dominées par la Baldingère [*Phalaridion arundinaceae*].

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations se révèlent assez courantes. Elles présentent toutefois un intérêt faunistique certain.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

Roseau



Jonc des chaisiers*



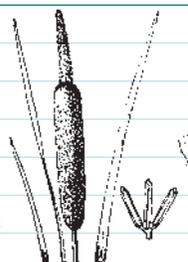
Baldingère



Glycérie des marais



Massette à larges feuilles



Lycopse d'Europe*





Laïche des rives



MAGNOCARIÇAIES

Magnocariçaies eutrophes des sols minéraux

CORINE biotopes : Peuplements de grandes Laïches (Magnocariçaies) (53.21)

Magnocariçaies eutrophes des sols minéraux

MAGNOCARIÇAIES

Laïche aiguë



Identification

Ces formations affectionnent les périphéries franchement humides des plans d'eau et des fossés. Elles s'observent plus sporadiquement au niveau de parcelles agricoles humides peu exploitées. Elles peuvent être directement au contact du plan d'eau, ou bien séparées de l'eau libre par une première ceinture végétale de type roselière. La hauteur d'eau varie de 0 à quelques dizaines de cm, avec une exondation estivale prolongée.

Les magnocariçaies, ou grandes cariçaies, sont marquées par la dominance de grands *Carex*. Sur les sols minéraux, 5 espèces principales peuvent structurer ce milieu : Laïche des rives, Laïche des marais, Laïche aiguë, Laïche faux-souchet, Laïche paniculée.

Une communauté généralement ouverte à Laïche faux-souchet et Patience des eaux, liée aux vases instables des plans d'eau, présente parfois une physionomie particulière marquée par la dominance de la Patience des eaux et par la faible représentation des *Carex*.

On ne confondra pas ces communautés avec les mégaphorbiaies à Scirpe des bois. Ce Scirpe se confond aisément, lorsqu'il n'est pas fleuri, avec les grands *Carex*.

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des cariçaies eutrophes

- Laïche des rives (*Carex riparia*)
- Laïche des marais (*Carex acutiformis*)
- Laïche aiguë (*Carex acuta*)
- Laïche faux-souchet (*Carex pseudocyperus*)
- Laïche paniculée (*Carex paniculata*)
- Patience des eaux (*Rumex hydrolapathum*)*

Espèces présentes également dans les roselières et les mégaphorbiaies

- Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)
- Lycopie d'Europe (*Lycopus europaeus*)*
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)*
- Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)
- Salicaire (*Lythrum salicaria*)

Laïche des marais



Laïche faux-souchet



Variabilité

On distingue au sein des grandes cariçaies plusieurs types de communautés en fonction de la nature des sols notamment :

- Cariçaies des sols argilo-humifères [*Caricion gracilis*] dominées principalement par la Laïche des rives, la Laïche des marais, ou la Laïche aiguë ;
- Cariçaies des sols vaseux non consolidés [*Carici pseudocypero-Rumicion hydrolapathi*], dominées principalement par la Laïche faux-souchet ou la Patience des eaux.

Laïche paniculée



Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations relativement courantes présentent un intérêt limité sur le plan floristique.

Patience des eaux*



* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



MAGNOCARIÇAIES

Magnocariçaies mésotrophes des sols tourbeux

CORINE biotopes : Peuplements de grandes Laïches (Magnocariçaies) (53.21)



Identification

Ces formations affectionnent les périphéries franchement humides des plans d'eau, des fossés, des tourbières ou les parcelles agricoles humides peu exploitées. Liées à des sols tourbeux, elles subissent une exondation estivale prolongée et peuvent se rencontrer directement au contact du plan d'eau, ou bien séparées de l'eau libre par une première ceinture végétale de type roselière voire tourbière de transition.

Les magnocariçaies sont marquées par la dominance de grandes Laïches. Sur les sols tourbeux, 4 espèces principales peuvent être rencontrées : Laïche ampoulée, Laïche vésiculeuse, Laïche paradoxale, Laïche raide. Leur caractère mésotrophe (lié à des sols relativement pauvres en éléments nutritifs) est généralement souligné par la présence discrète d'espèces liées aux bas-marais. Ces espèces permettent de les distinguer des grandes cariçaies eutrophes.

Les faciès à Laïche ampoulée des tourbières de transition se distinguent des magnocariçaies mésotrophes par la forte représentation des espèces des bas-marais et par leur caractère tremblant.

On ne confondra pas ces communautés avec les mégaphorbiaies à Scirpe des bois. Ce Scirpe se confond aisément lorsqu'il n'est pas fleuri avec les grands *Carex*.

Magnocariçaies mésotrophes des sols tourbeux

MAGNOCARIÇAIES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des cariçaies mésotrophes

- Laïche ampoulée (*Carex rostrata*)
- Laïche vésiculeuse (*Carex vesicaria*)
- Laïche paradoxale (*Carex appropinquata*)
- Laïche raide (*Carex elata*)

Espèces présentes également dans les bas-marais

- Écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)*
- Comaret des marais (*Potentilla palustris*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)

Espèces présentes également dans les roselières et les mégaphorbiaies

- Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*)*
- Gaillardet des marais (*Galium palustre*)*
- Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)
- Salicaire (*Lythrum salicaria*)

Variabilité

On distingue au sein des grandes cariçaies mésotrophes [*Magnocaricion elatae*] plusieurs types de communautés en fonction des espèces dominantes :

- Cariçaies dominées principalement par la Laïche ampoulée,
- Cariçaies à Laïche vésiculeuse,
- Cariçaies à Laïche paradoxale,
- Cariçaie à Laïche raide.

Intérêt patrimonial, menaces

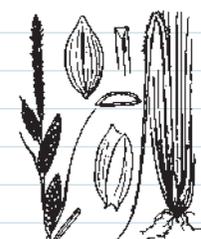
Ces végétations liées à des sols relativement pauvres, sont peu fréquentes. Les végétations à Laïche paradoxale sont particulièrement rares.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

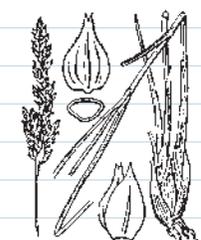
Laïche ampoulée



Laïche raide



Laïche paradoxale



Laïche vésiculeuse



Salicaire



Jonc à tépales aigus





MÉGAPHORBIAIES

Mégaphorbiaies collinéennes

CORINE biotopes : Lisières humides à grandes herbes (37.7)



Identification

Les mégaphorbiaies collinéennes se développent en situation fraîche sur des sols régulièrement humides à détrempés, au bord de cours d'eau et dans des dépressions, notamment en fond de vallée, sur des substrats relativement riches, minéraux à tourbeux. Elles constituent classiquement les habitats succédant aux prairies humides en déprise agricole ou les lisières externes de forêts humides. De plus, dans la dynamique naturelle d'atterrissement des plans d'eau, ces végétations succèdent aux grandes cariçaies avec lesquelles elles ont en commun un certain nombre d'espèces. Les tourbières drainées peuvent évoluer vers ce type de formation. La physionomie est liée à la présence de grandes herbes exubérantes d'environ 1,5 m de hauteur : Reine-des-prés, Angélique, Lysimaque. Les communautés des sols riches en azote sont marquées par l'abondance du Liseron des haies, de l'Épilobe hirsute ou de l'Eupatoire chanvrine. On observe également des formations dominées par le Scirpe des bois constituant des végétations denses d'environ 1 m de hauteur. On ne confondra pas ces communautés avec les cariçaies, le Scirpe se confondant aisément à l'état végétatif avec les grands *Carex*.

Les mégaphorbiaies collinéennes se distinguent des mégaphorbiaies montagnardes par l'absence des plantes montagnardes. La seule prise en compte de l'altitude dans la distinction de ces deux grands types de mégaphorbiaie ne se révèle cependant pas suffisante, dans la mesure où des mégaphorbiaies montagnardes s'observent parfois à l'étage collinéen, dans des situations de fonds de vallons et en expositions froides.

La distinction entre ces communautés et les prairies humides récemment délaissées n'est pas toujours évidente. On s'attachera alors à l'observation des cortèges floristiques dominants.

Les végétations à Canche cespiteuse sont ici prises en compte lorsqu'elles hébergent le cortège d'espèces des mégaphorbiaies.



Mégaphorbiaies collinéennes

MÉGAPHORBIAIES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces communes à toutes les mégaphorbiaies

- Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*)
- Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*)*
- Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)
- Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)*
- Gailllet des marais (*Galium palustre*)*
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lycophe d'Europe (*Lycopus europaeus*)*

Espèces des mégaphorbiaies nitrophiles

- Liseron des haies (*Calystegia sepium*)
- Épilobe hérissée (*Epilobium hirsutum*)
- Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)
- Ortie dioïque (*Urtica dioica*)*

Variabilité

C'est la richesse des sols en nutriments qui conditionne en grande partie la diversité des mégaphorbiaies collinéennes :

- Végétations nitrophiles [*Convolvulion sepium*] à Liseron des haies, Épilobe hirsute et Eupatoire chanvrine ;
- Communautés mésotrophes à eutrophes [*Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae*].

Intérêt patrimonial, menaces

L'intérêt patrimonial des mégaphorbiaies collinéennes est limité car elles se révèlent relativement répandues. Elles peuvent toutefois présenter un intérêt faunistique.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

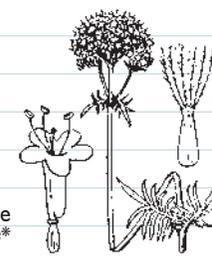
Reine des prés



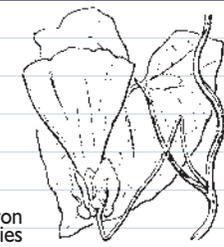
Scirpe des bois



Valériane rampante*



Liseron des haies



Épilobe hérissée



Eupatoire chanvrine





MÉGAPHORBIAIES

Mégaphorbiaies montagnardes

CORINE biotopes : Lisières humides à grandes herbes (37.7)



Identification

Les mégaphorbiaies montagnardes se développent en situation fraîche sur des sols régulièrement humides à détrempés, au bord de cours d'eau et dans des dépressions, notamment en fond de vallée, sur des substrats relativement riches, minéraux à tourbeux. Elles constituent classiquement les habitats succédant aux prairies humides en déprise agricole ou les lisières externes de forêts humides. De plus, dans la dynamique naturelle d'atterrissement des plans d'eau, ces végétations succèdent aux grandes cariçaies avec lesquelles elles ont en commun un certain nombre d'espèces. Les tourbières drainées peuvent évoluer vers ce type de formation.

La physionomie est marquée par la présence de grandes herbes exubérantes d'environ 1,5 m de hauteur : Reine-des-prés, Angélique, Lysimaque, Laitue de Plumier, Cerfeuil hirsute et Doronic d'Autriche.

Les mégaphorbiaies montagnardes se distinguent des mégaphorbiaies collinéennes par la présence des plantes montagnardes.

La distinction de ces communautés des prairies humides récemment délaissées n'est pas toujours évidente. On s'attachera alors à l'observation des cortèges floristiques dominants.

Les végétations à Canche cespiteuse sont ici prises en compte lorsqu'elles hébergent le cortège d'espèces des mégaphorbiaies.

Mégaphorbiaies montagnardes

MÉGAPHORBIAIES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des mégaphorbiaies montagnardes

- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Laitue de Plumier (*Cicerbita plumieri*)*
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)*
- Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*)*
- Cerfeuil hirsute (*Chaerophyllum hirsutum*)

Espèces communes à toutes les mégaphorbiaies

- Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*)
- Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*)*
- Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)
- Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)*
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)*
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lycophe d'Europe (*Lycopus europaeus*)*

Variabilité

Les différents types de mégaphorbiaies montagnardes [*Filipendulo ulmariae*-*Petasion*] présents dans le département de l'Allier sont méconnus.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces communautés montagnardes se révèlent peu répandues dans le département de l'Allier.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

Renouée
bistorte



Laitue de
Plumier*



Doronic
d'Autriche*



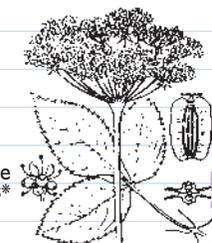
Renoncule à
feuilles d'Aconit*



Cerfeuil
hirsute



Angélique
des bois*





PRAIRIES HUMIDES

Prairies humides des sols peu engorgés

CORINE biotopes : Prairies humides eutrophes (37.2)



Identification

Ces formations occupent généralement des fonds de vallées ou de vallons et des dépressions inondables, en marge des zones les plus humides, assurant la transition entre les végétations franchement humides et les végétations mésophiles. On les observe également en bas de pentes colluvionnées.

Ces prairies denses et moyennement hautes (0,5 m environ) sont généralement dominées par les graminées (notamment la Houlque laineuse).

On ne confondra pas ces communautés, et en particulier les prairies à jonc à tépales aigus, avec certains bas-marais qui hébergent des espèces prairiales. Les bas-marais sont inféodés à des sols plus pauvres en éléments nutritifs que les prairies et se reconnaissent à la dominance des plantes de bas-marais.

Les prairies des sols peu engorgés se distinguent des prairies franchement humides (prairies des sols très engorgés) par l'absence des espèces liées aux zones les plus fangeuses et par l'abondance des espèces prairiales mésophiles.

Elles ont en commun avec toutes les prairies humides le cortège floristique suivant :

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)*
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)*
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*)*
- Lotier des fanges (*Lotus pedunculatus*)*

Prairies humides des sols peu engorgés

PRAIRIES HUMIDES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des prairies mésophiles

- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)*
- Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Crételle (*Cynosurus cristatus*)
- Renoncule acre (*Ranunculus acris*)

Espèces des prairies de fauche liées aux grands systèmes alluviaux

- Brome en grappe (*Bromus racemosus*)

Variabilité

Ces communautés sont tributaires des pratiques agricoles (niveau de fertilisation, type d'exploitation) :

- Prairies de fauche courtement inondables [*Bromion racemosi*] généralement liées aux grands systèmes alluviaux ;
- Prairies de fauche mésohygrophiles [*Colchico autumnalis-Arrhenatherenion elatioris*] ;
- Prairies mésohygrophiles pâturées [*Cardamino pratensis-Cynosurenion cristati*].

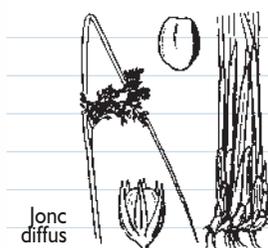
Intérêt patrimonial, menaces

Les prairies riches en espèces liées aux sols peu enrichis, se révèlent intéressantes sur le plan patrimonial.

Ces communautés sont en régression à cause de l'intensification des pratiques agricoles (drainage, fertilisation).

Les prairies de fauche courtement inondables des grands systèmes alluviaux [*Bromion racemosi*] sont devenues très rares dans le Massif Central et en constante régression.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



Jonc diffus



Houlque laineuse*



Achillée sternutatoire*



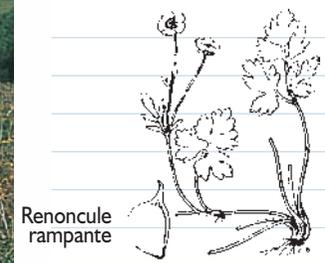
Scorsonère humble*



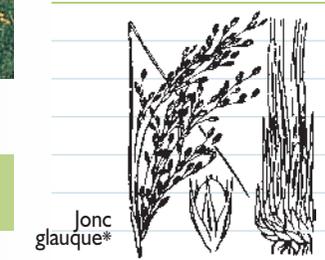
Lotier des fanges*



Myosotis des marais*



Renoncule rampante



Jonc glauque*

PRAIRIES HUMIDES

Prairies humides des sols très engorgés

CORINE biotopes : Prairies humides eutrophes (37.2)



Identification

Ces formations occupent généralement des fonds de vallées ou de vallons. On les observe également au niveau de dépressions inondables. Souvent inondées en hiver, les prairies humides sont généralement mésotrophes à eutrophes, se maintenant sur des sols plutôt riches en éléments nutritifs généralement acides. À noter cependant, certaines prairies originales du Bocage bourbonnais qui présentent une plus grande richesse en bases.

Ces prairies denses et hautes de 0,5 m environ sont généralement dominées par des Juncus, qui peuvent former des nappes denses ou bien se présenter sous forme de touffes individualisées (dans le cas de pâturage plus intense).

Les prairies des sols très engorgés se distinguent des prairies des sols peu engorgés par l'abondance des espèces liées aux zones les plus fangeuses et par la faible représentation des prairiales mésophiles.

On différenciera ces végétations des parvoroselières (ceintures herbacées basses ou roselières basses), et notamment des communautés dominées par l'Éléocharide des marais, par la forte représentation des espèces prairiales.

La distinction de ces communautés des mégaphorbiaies n'est pas toujours évidente. On s'attachera alors à l'observation des cortèges floristiques dominants.

On ne confondra pas ces communautés, et en particulier les prairies à Jonc à tépales aigus, avec certains bas-marais qui hébergent des espèces prairiales. Les bas-marais sont inféodés à des sols plus pauvres en éléments nutritifs que les prairies.

Les prairies dégradées, pauvres en espèces et dominées par la Renoncule rampante ou le Vulpin genouillé, entrent dans cette catégorie.

Elles ont en commun, avec toutes les prairies humides, le cortège floristique présenté page 32.

Prairies humides des sols très engorgés

PRAIRIES HUMIDES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des prairies les plus humides

- Gaillet des marais (*Galium palustre**)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)
- Populage des marais (*Caltha palustris*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)
- Menthes (*Mentha* sp.)
- Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus**)
- Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*)
- Stellaire des fanges (*Stellaria alsine*)

Espèces des prairies des sols plus ou moins riches en bases

- Jonc glauque (*Juncus inflexus**)
- Pulicaria dysentérique (*Pulicaria dysenterica*)

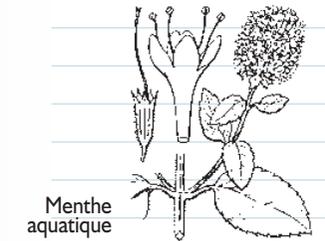
Variabilité

Ces communautés sont tributaires des pratiques agricoles et de la nature des sols sur lesquels elles se développent :

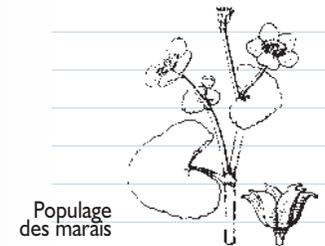
- Prairies pâturées à Jonc à tépales aigus et Jonc diffus des sols acides [*Potentilla anserinae*-*Polygonetalia avicularis*] ;
- Prairies pâturées des sols plus ou moins riches en bases [*Mentha longifoliae*-*Juncion inflexi*] à Pulicaria dysentérique et Jonc glauque ;
- Prairies longuement inondables des sols acides à basiques [*Oenanthion fistulosae*], pâturées ou plus rarement fauchées, généralement dominées par les éléocharides ;

Intérêt patrimonial, menaces

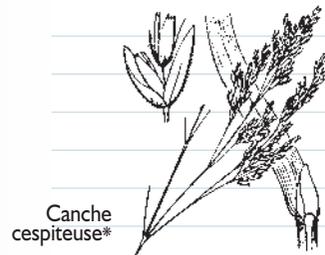
Les prairies mésotrophes riches en espèces, et en particulier les prairies longuement inondables à éléocharides [*Oenanthion fistulosae*], se révèlent être intéressantes sur le plan patrimonial, et sont en régression à cause de l'intensification agricole. Les prairies des sols basiques à Pulicaria dysentérique et Jonc glauque [*Mentha longifoliae*-*Juncion inflexi*] sont très peu répandues dans le Massif Central.



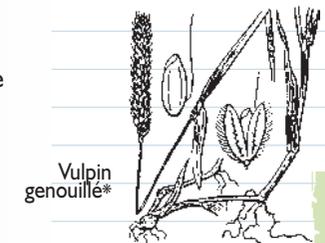
Menthe aquatique



Populage des marais



Canche cespiteuse*



Vulpin genouillé*

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



BAS-MARAIS

Bas-marais des sols peu engorgés

CORINE biotopes : Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard (37.32)

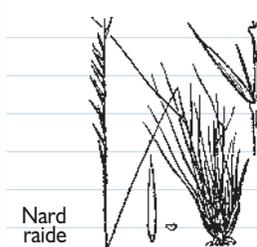
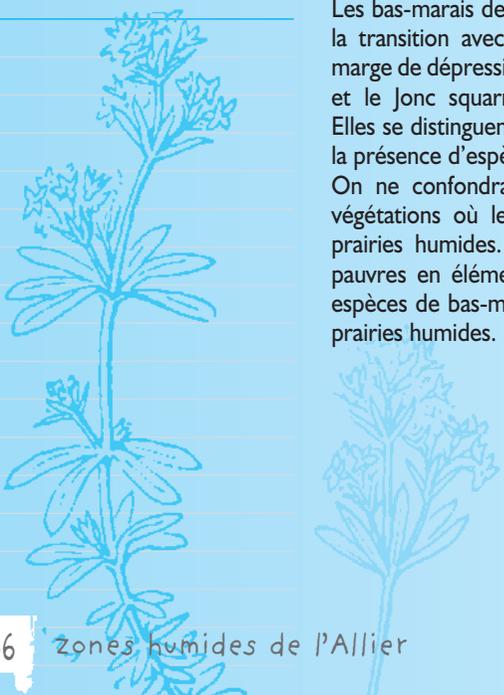


Identification

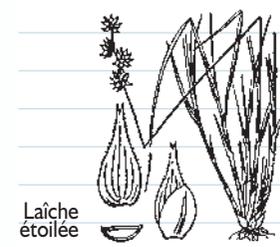
Les bas-marais sont typiquement les végétations des parcelles agricoles humides et extensives. On les rencontre également au sein des clairières, des chemins forestiers et au niveau des tourbières. Ils sont inféodés à une exploitation agricole : pâturage le plus souvent, fauche plus rarement. Ils tolèrent mal la fertilisation. Ils se développent sur des sols acides, tourbeux à paratourbeux, expliquant leur position privilégiée en fond de vallon au bord de ruisseaux ou sur des pentes suintantes.

Les bas-marais des sols peu engorgés, faiblement inondables, font la transition avec les pelouses et s'observent généralement en marge de dépressions. Ces végétations marquées par le Nard raide et le Jonc squarreux sont encore appelées nardaies humides. Elles se distinguent de leurs équivalents des sols plus humides par la présence d'espèces de pelouses et l'absence des sphaignes.

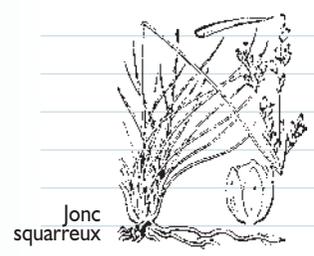
On ne confondra pas ces communautés, et en particulier les végétations où le Jonc à tépales aigus domine, avec certaines prairies humides. Les bas-marais sont inféodés à des sols plus pauvres en éléments nutritifs que les prairies et hébergent des espèces de bas-marais qui se révèlent absentes ou rares dans les prairies humides.



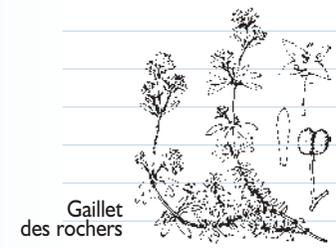
Nard raide



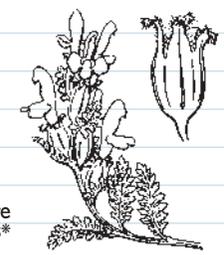
Laïche étoilée



Jonc squarreux



Gaillet des rochers



Pédiculaire des bois*



Carvi verticillé

Bas-marais des sols peu engorgés

BAS-MARAIS

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des bas-marais des sols peu engorgés

- Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*)
- Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*)*
- Nard raide (*Nardus stricta*)
- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)

Espèces communes à tous les bas-marais

- Laïche étoilée (*Carex echinata*)
- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Laïche bleuâtre (*Carex panicea*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)*
- Dactylorhize tachetée (*Dactylorhiza maculata*)*

Variabilité

Les différents types de communautés [*Nardo strictae-Juncion squarrosi*] et [*Juncion acutiflori*] présents dans le département de l'Allier sont méconnus sur le plan phytosociologique.

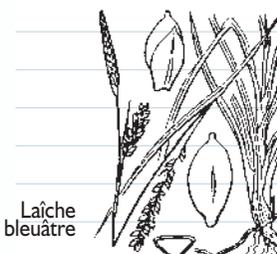
Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations sont en régression suite au drainage et à la fertilisation des parcelles les hébergeant. Elles demeurent peu répandues dans le Massif Central ; en particulier les végétations collinéennes.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



Laïche
noire



Laïche
bleuâtre

BAS-MARAIS

Bas-marais des sols très engorgés

CORINE biotopes : Prairies à Molinie et communautés associées (37.31)



Identification

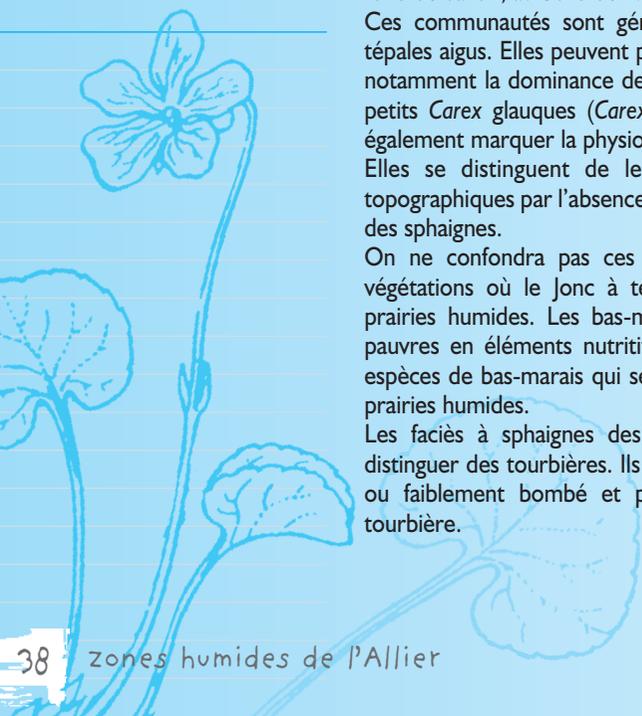
Les bas-marais sont typiquement les végétations des parcelles agricoles humides et extensives. On les rencontre également au sein des clairières, des chemins forestiers et au niveau des tourbières. Ils sont inféodés à une exploitation agricole : pâturage le plus souvent, fauche plus rarement. Ils tolèrent mal la fertilisation. Ils caractérisent des sols acides, tourbeux, marqués par une circulation d'eau, expliquant leur position privilégiée en fond de vallon, au bord de ruisseaux, ou sur des pentes suintantes.

Ces communautés sont généralement dominées par le Jonc à tépales aigus. Elles peuvent présenter différents autres faciès avec notamment la dominance de sphaignes ou encore la présence de petits *Carex* glauques (*Carex panicea*, *C. nigra*). La Molinie peut également marquer la physionomie de ces communautés.

Elles se distinguent de leurs équivalents des hauts niveaux topographiques par l'absence d'espèces de pelouses et la présence des sphaignes.

On ne confondra pas ces communautés et en particulier les végétations où le Jonc à tépales aigus domine, avec certaines prairies humides. Les bas-marais sont inféodés à des sols plus pauvres en éléments nutritifs que les prairies et hébergent des espèces de bas-marais qui se révèlent absentes ou rares dans les prairies humides.

Les faciès à sphaignes des bas-marais sont parfois difficiles à distinguer des tourbières. Ils se reconnaissent par leur aspect non ou faiblement bombé et par l'absence des espèces dites de tourbière.



Bas-marais des sols très engorgés

BAS-MARAIS

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des bas-marais des sols très engorgés

- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)
- Comaret des marais (*Potentilla palustris*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)
- Écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)*

Espèces communes à tous les bas-marais

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)
- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Laïche bleuâtre (*Carex panicea*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)*
- Dactylorhize tachetée (*Dactylorhiza maculata*)*

Variabilité

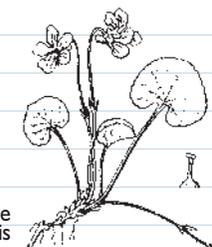
Les différents types de communautés présents dans le département de l'Allier [*Juncus acutiflori*] sont méconnus.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations oligotrophes à mésotrophes sont en régression suite au drainage et à la fertilisation des parcelles les hébergeant. Elles demeurent peu répandues dans le Massif Central, en particulier les végétations collinéennes.



Dactylorhize
tachetée



Violette
des marais



Linaigrette à
feuilles étroites



Comaret
des marais

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



TOURBIÈRES

Haut-marais ou tourbières bombées

CORINE biotopes : Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses (54.1)



Identification

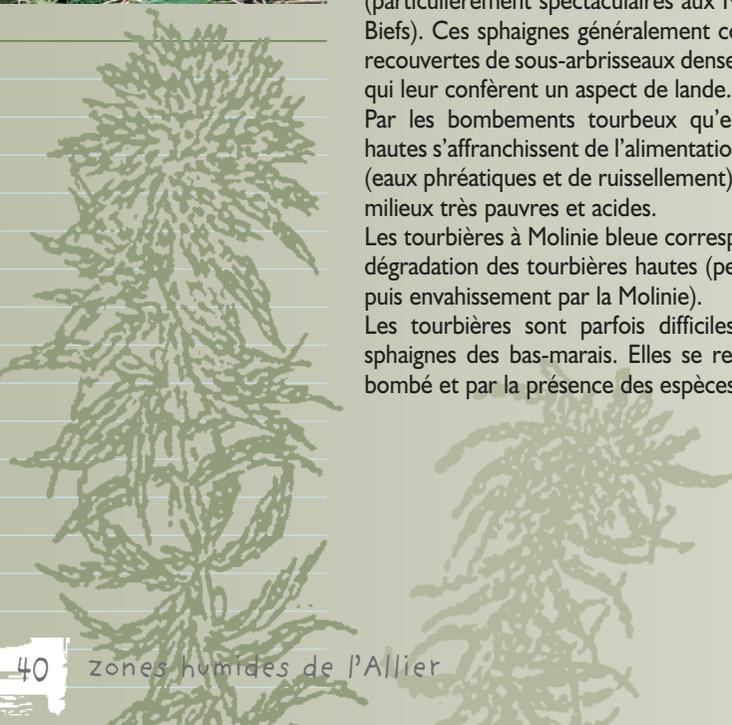
Ayant leur optimum à l'étage montagnard, les tourbières ne sont guère représentées dans l'Allier. Seule la Montagne bourbonnaise, dans sa partie supérieure, leur offre des conditions favorables : pluviométrie suffisante, substrat acide et pauvre en éléments nutritifs, froid.

Le tapis herbacé peu développé laisse largement la place aux sphaignes qui s'organisent en bombements caractéristiques (particulièrement spectaculaires aux Narces de Saint-Nicolas-des-Biefs). Ces sphaignes généralement colorées sont le plus souvent recouvertes de sous-arbrisseaux denses de type Callune et Myrtille qui leur confèrent un aspect de lande.

Par les bombements tourbeux qu'elles édifient, les tourbières hautes s'affranchissent de l'alimentation par les eaux environnantes (eaux phréatiques et de ruissellement) et constituent de ce fait des milieux très pauvres et acides.

Les tourbières à Molinie bleue correspondent généralement à une dégradation des tourbières hautes (perturbation ou assèchement, puis envahissement par la Molinie).

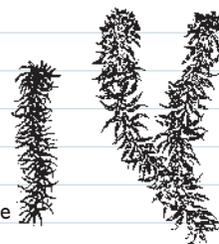
Les tourbières sont parfois difficiles à distinguer des faciès à sphaignes des bas-marais. Elles se reconnaissent par leur aspect bombé et par la présence des espèces de tourbière.



Linaigrette engainée



Sphaigne



Haut-marais ou tourbières bombées

TOURBIÈRES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces caractéristiques des tourbières

- Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*)
- Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*)
- Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum*)*
- Sphaignes « colorées » (*Sphagnum* sp.)
- Polytric commun (*Polytrichum commune*)

Autres espèces en commun avec les bas-marais et les landes

- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)

Variabilité

En fonction du stade d'évolution de ces végétations, on peut distinguer :

- Bombements de sphaignes ou de Polytric commun [*Oxycocco-Ericion tetralicis* / cf. *Sphagnion medii*] ;
- Bombements de sphaignes à Callune [*Ericion tetralicis* / cf. *Sphagnion medii*] ;
- Tourbières dégradées dominées par la Molinie [*Oxycocco-Ericion tetralicis* / cf. *Sphagnion medii*].

Intérêt patrimonial, menaces

Les végétations des tourbières présentent un très grand intérêt patrimonial, abritant un lot important d'espèces protégées. Ces communautés s'avèrent en régression suite au drainage et au boisement naturel et artificiel (plantation de résineux).

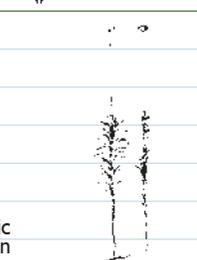
Scirpe cespiteux*



Canneberge



Polytric commun



Molinie bleue



* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



TOURBIÈRES

Végétations des gouilles

CORINE biotopes : Communautés à *Rhynchospora alba* (54.6)



Identification

Ces végétations de gouilles, encore appelées tourbières basses [*Rhynchosporion albae*], sont inféodées à la tourbe nue humide, qu'elles trouvent soit au pied des haut-marais, dans des dépressions (Verrerie et Narces) où l'eau de ruissellement s'écoule, soit, plus marginalement, dans certains arrière-plans des étangs (Tronçais). Il s'agit de végétation à caractère pionnier, sur sols pauvres en éléments nutritifs et tourbeux, annonçant les haut-marais.

Ces végétations basses et ouvertes sont généralement dominées par le Rhynchospore blanc, les droséras ou les petits *Carex*.



Végétations des gouilles

TOURBIÈRES

Espèces végétales caractéristiques

- Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*)
- Rossolis [ou Droséra] (*Drosera* sp.)
- Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*)
- Laïche bleuâtre (*Carex panicea*)
- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)

Variabilité

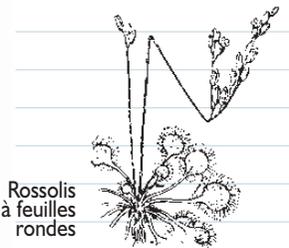
Les différents types de végétation des gouilles [*Rhynchosporion albae*] sont méconnus dans le département.

Intérêt patrimonial, menaces

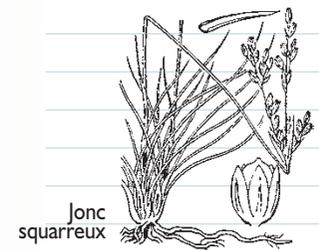
Les végétations des gouilles présentent un très grand intérêt patrimonial, hébergeant un nombre important d'espèces protégées.



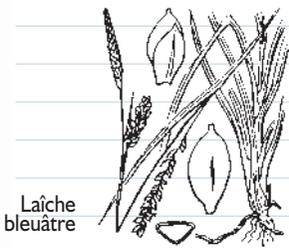
Laïche noire



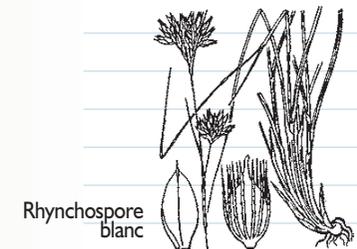
Rossolis à feuilles rondes



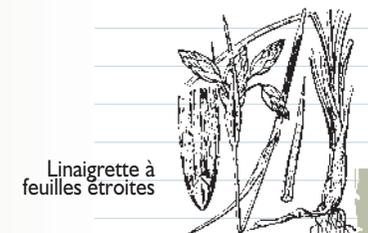
Jonc squarreux



Laïche bleuâtre



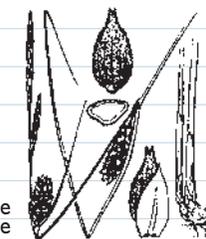
Rhynchospore blanc



Linaigrette à feuilles étroites



Laïche
filiforme



TOURBIÈRES

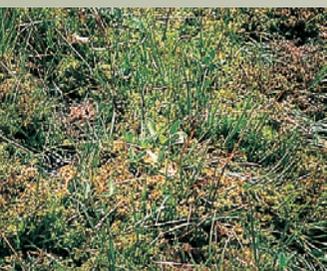
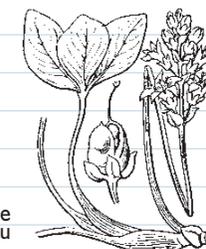
Tourbières de transition

CORINE biotopes : Tourbières de transition (54.5)

Tourbières de transition

TOURBIÈRES

Ményanthe
trèfle d'eau



Identification

Les tourbières de transition constituent des tremblants ou radeaux flottants, colonisant les plans d'eau et annonçant les haut-marais vers lesquels elles évoluent spontanément.

Elles sont principalement alimentées par les eaux phréatiques, les petites sources ou résurgences, qui leur apportent une certaine quantité d'éléments minéraux.

Ces végétations, encore appelées tourbières basses, sont dominées par les petits *Carex*, les sphaignes, le Ményanthe trèfle-d'eau ou le Comaret des marais.

Leur caractère tremblant et la dominance du Ményanthe trèfle-d'eau ou du Comaret des marais permettent de les distinguer des bas-marais et des grandes cariçaias à Laïche ampoulée.

Espèces végétales caractéristiques

Sphaignes (*Sphagnum* sp.)

Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*)

Ményanthe trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

Comaret des marais (*Potentilla palustris*)

Laïche étoilée (*Carex echinata*)

Laïche noire (*Carex nigra*)

Laïche bleuâtre (*Carex panicea*)

Laïche ampoulée (*Carex rostrata*)

Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)

Comaret
des marais



Sphaignes



Variabilité

Les différents types de tourbières de transition [*Caricion lasiocarpae*] présents dans le département de l'Allier sont méconnus.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations de tourbières présentent un très grand intérêt patrimonial, hébergeant un lot important d'espèces protégées. Ces communautés s'avèrent en régression suite au drainage et au boisement naturel ou artificiel (plantation de résineux).

Laïche
ampoulée



Laïche
bleuâtre





TOURBIÈRES

Tourbières boisées

CORINE biotopes : Forêts marécageuses de Bouleaux et de Conifères (44.A)

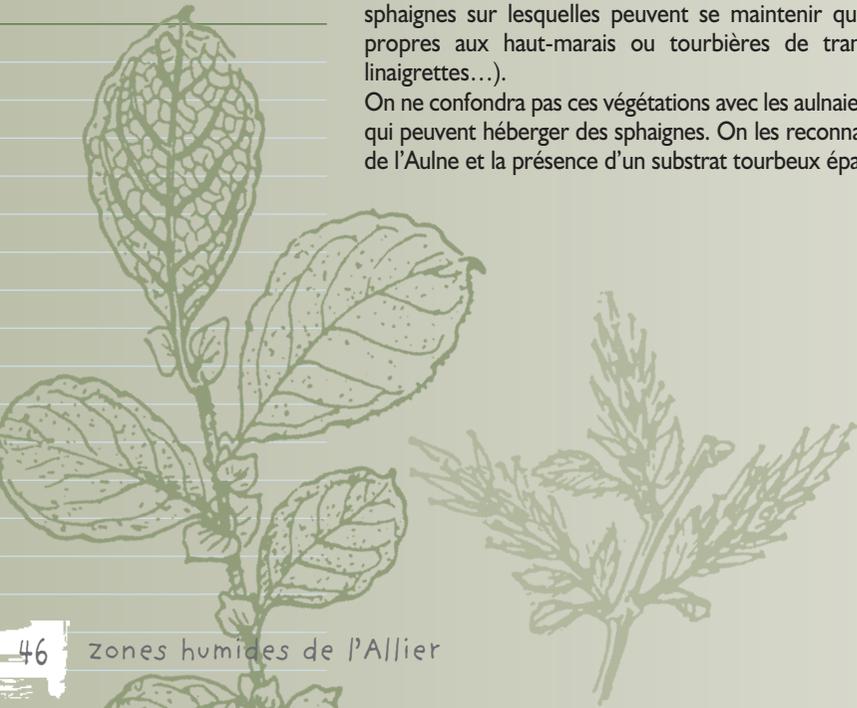


Identification

Les tourbières boisées constituent des peuplements de feuillus ou de conifères liés à des substrats tourbeux. La nappe phréatique est généralement affleurante et les sols se révèlent très pauvres en éléments nutritifs. On observe ces végétations en marge de dépressions ou dans les vallons le long des ruisseaux.

Ces forêts parfois claires sont dominées par le Bouleau, le Pin sylvestre et plus rarement le Sapin. Les saules sont également bien représentés. La strate basse est marquée par l'abondance des sphaignes sur lesquelles peuvent se maintenir quelques espèces propres aux haut-marais ou tourbières de transition (laïches, linaigrettes...).

On ne confondra pas ces végétations avec les aulnaies marécageuses qui peuvent héberger des sphaignes. On les reconnaît par l'absence de l'Aulne et la présence d'un substrat tourbeux épais.



Tourbières boisées

TOURBIÈRES

Espèces végétales caractéristiques

- Bouleau pubescent (*Betula alba*)
- Saule roux (*Salix acuminata*)
- Saule à oreillettes (*Salix aurita*)
- Sphaignes (*Sphagnum* sp.)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)
- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Laïche bleuâtre (*Carex panicea*)
- Laïche ampoulée (*Carex rostrata*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)

Variabilité

On peut reconnaître deux types de tourbière boisée en fonction de leur évolution :

- Jeunes boisements recelant encore des espèces du haut-marais [*Betulion pubescentis* / *Salicion cinereae*] ;
- Boisements plus anciens marqués par l'absence des espèces du haut-marais [*Betulion pubescentis*].

Intérêt patrimonial, menaces

Les tourbières boisées occupent des surfaces réduites et s'avèrent de grand intérêt patrimonial du fait de leur rareté. Ces communautés s'avèrent en régression suite au drainage et au boisement artificiel (plantation de résineux).

Bouleau pubescent



Saule roux



Saule à oreillettes



Sphaignes



Laïche ampoulée



Laïche étoilée





LANDES HUMIDES

Landes humides

CORINE biotopes : Landes humides (31.1)



Identification

Marginales dans l'Allier, les landes humides se rencontrent dans des situations fraîches, en retrait de certains étangs ou tourbières. Elles caractérisent des sols acides et très pauvres en éléments nutritifs. Les landes humides sont dominées par des sous-arbrisseaux de type bruyères, atteignant généralement 20 à 60 cm de haut. La Callune, la Bruyère à quatre angles ou la Molinie peuvent être abondantes.

Elles se distinguent des landes mésophiles par la présence de la Bruyère à quatre angles, de la Molinie bleue, de la Scorsonère humble, de la Laïche noire, de la Laïche bleuâtre et du Carvi verticillé.

On ne confondra pas ces végétations avec les tourbières bombées dont les stades finaux d'évolution sont caractérisés par la présence d'espèces de landes. Ces tourbières se reconnaissent à leur aspect bombé et à la présence d'un épais tapis de sphaignes.

Landes humides

LANDES HUMIDES

Espèces végétales caractéristiques

Callune commune (*Calluna vulgaris*)
 Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
 Ajonc nain (*Ulex minor*)
 Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
 Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
 Laïche bleuâtre (*Carex panicea*)

Variabilité

Les différents types de communautés présents dans le département de l'Allier sont à étudier précisément. On peut vraisemblablement distinguer une unité montagnarde à Myrtille [*Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi*] et une unité collinéenne [*Ulicion minoris*].

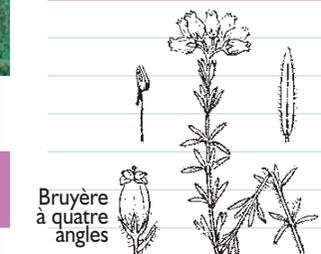
Il faut également distinguer les landes humides dégradées dominées par la Molinie qui résultent du drainage ou de feux répétés.

Intérêt patrimonial, menaces

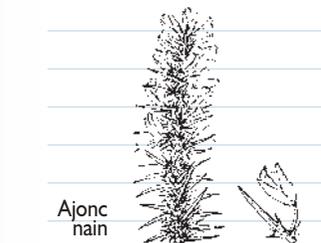
Ces végétations sont peu fréquentes dans le Massif Central et en particulier dans le département de l'Allier.



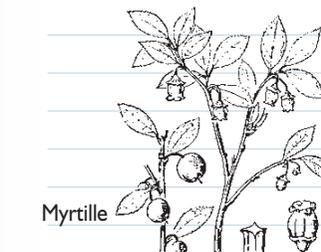
Callune commune



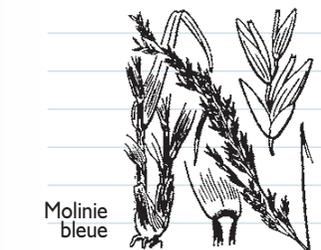
Bruyère à quatre angles



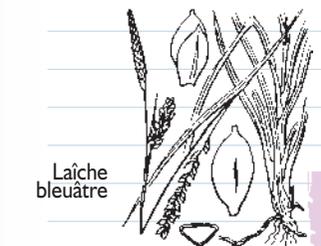
Ajonc nain



Myrtille



Molinie bleue



Laïche bleuâtre



FORÊTS HUMIDES

Saulaies

CORINE biotopes : Formations riveraines de Saules (44.A)

Saussaies marécageuses (44.92)

Identification

Les saulaies (ou saussaies) constituent soit des fourrés denses de saules de faible hauteur (quelques mètres), soit des peuplements un peu plus hauts et moins denses à base de Saules blancs.

Ces formations hygrophiles se développent au bord des rivières ou des étangs, et au sein de dépressions marécageuses.

On peut distinguer les situations riveraines, aux bords de cours d'eau avec des substrats peu riches en matière organique (voire presque minéraux dans le cas d'alluvions sablo-graveleuses récemment apportées par des crues) et des niveaux d'eau variables, et les situations marécageuses, avec des sols très humides, voire asphyxiants, inondés en permanence, plus riches en matière organique.

Les saulaies riveraines à Saule pourpre et Saule blanc sont inféodées aux bords des grands cours d'eau. Elles sont largement alimentées en eau par la nappe phréatique et sont périodiquement soumises aux crues. Les sols souvent sablo-limoneux (alluvions), sont riches en nutriments et en bases et pauvres en matière organique.

Les saulaies à Saule cendré sont liées à des contextes marécageux aux sols organiques voire tourbeux.

On ne confondra pas ces végétations humides avec les fourrés à Saule marsault liés à des contextes plus secs (coupes forestières, fourrés de recolonisation de parcelles agricoles en déprise...).



Saulaies

FORÊTS HUMIDES

Espèces végétales caractéristiques

- Saule roux (*Salix acuminata*)
- Saule à oreillettes (*Salix aurita*)
- Saule cendré (*Salix cinerea*)
- Saule blanc (*Salix alba*)
- Saule pourpre (*Salix purpurea*)

Variabilité

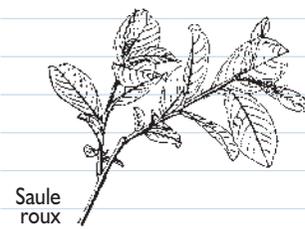
On peut reconnaître trois types de saulaies :

- Saulaies pionnières à Saule à oreillettes, Saule cendré et Saule roux [*Salicion cinereae*] des zones marécageuses généralement sur sols organiques ;
- Saulaies pionnières à Saule pourpre [*Salicion triandrae*] des grandes vallées alluviales sur substrats minéraux ;
- Saulaies à Saule blanc [*Salicion albae*] des grandes vallées alluviales dérivant des saulaies à Saule pourpre.

Intérêt patrimonial, menaces

Les saulaies à Saule blanc et à Saule pourpre des grandes vallées alluviales se révèlent en régression et très peu répandues dans le Massif Central.

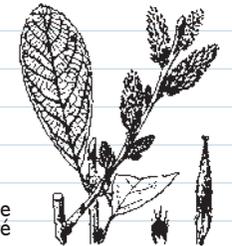
Les saulaies à Saule à oreillettes, Saule cendré et Saule roux des zones marécageuses sont plus fréquentes.



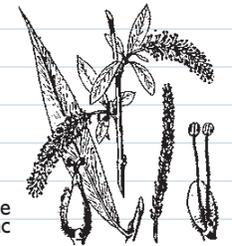
Saule roux



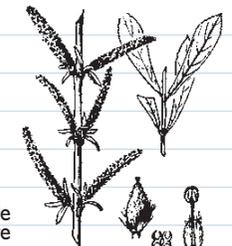
Saule à oreillettes



Saule cendré



Saule blanc



Saule pourpre



FORÊTS HUMIDES

Aulnaies

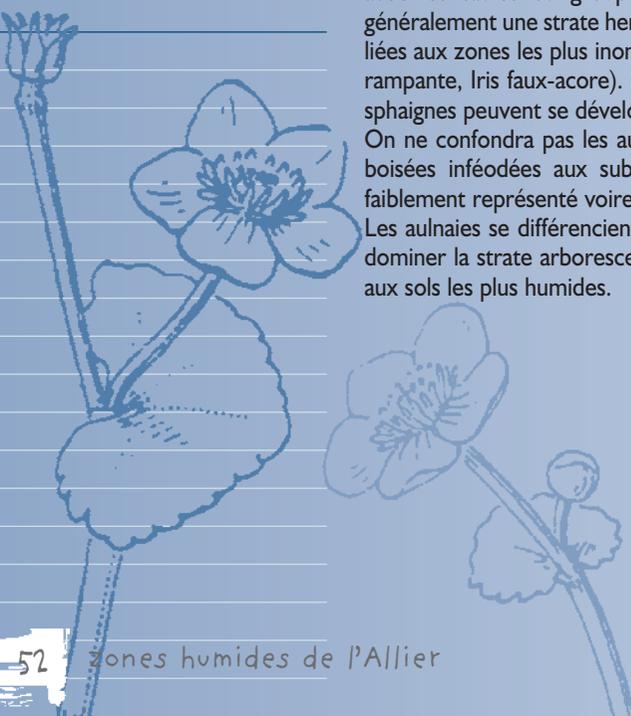
CORINE biotopes : Bois marécageux d'Aulnes (44.91)

Identification

Ces formations se maintiennent au sein de dépressions marécageuses toujours humides. Elles peuvent coloniser les bordures d'étangs et de mares ou les marges fangeuses des ruisseaux et rivières dont le lit est suffisamment grand pour permettre le développement de dépressions très inondées.

Les aulnaies sont, comme leur nom l'indique, dominées par les aulnes qui apparaissent, dans les jeunes boisements, en mélange avec les saules du groupe du Saule cendré. Elles présentent généralement une strate herbacée dense marquée par des espèces liées aux zones les plus inondées (Populage des marais, Renoncule rampante, Iris faux-acore). Sur des substrats faiblement acides les sphaignes peuvent se développer sous forme de tapis discontinus. On ne confondra pas les aulnaies à sphaignes avec les tourbières boisées inféodées aux substrats tourbeux épais où l'Aulne est faiblement représenté voire absent.

Les aulnaies se différencient des aulnaies-frênaies où l'Aulne peut dominer la strate arborescente, par la présence des espèces liées aux sols les plus humides.



Aulnaies

FORÊTS HUMIDES

Espèces végétales caractéristiques

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
 Populage des marais (*Caltha palustris*)
 Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)
 Scutellaire toque (*Scutellaria galericulata*)*
 Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)
 Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*)*
 Osmonde royale (*Osmunda regalis*)*

Variabilité

On peut reconnaître deux types d'aulnaies en fonction de l'acidité des sols :

- Aulnaies glutineuses des sols neutres à basiques [*Alnion glutinosae*] ;
- Aulnaies glutineuses des sols légèrement acides [*Sphagno-Alnion glutinosae*].

Intérêt patrimonial, menaces

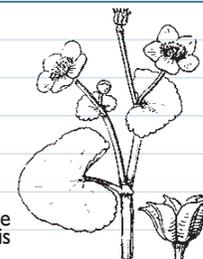
Les aulnaies s'avèrent peu fréquentes dans le Massif Central ce qui s'explique par la faible représentation des contextes écologiques favorables à leur installation. Les aulnaies à sphaignes, qui peuvent héberger des espèces remarquables comme l'Osmonde royale, sont très peu répandues dans le Massif Central et dans l'Allier en particulier. Elles présentent un grand intérêt patrimonial.

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive

Aulne glutineux



Populage des marais



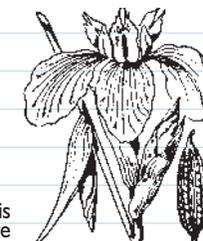
Renoncule rampante



Scutellaire toque*



Iris faux-acore



Osmonde royale*





FORÊTS HUMIDES

Aulnaies-frênaies

CORINE biotopes : Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (44.3) ;

Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves (44.4)



Identification

Les aulnaies-frênaies sont inféodées aux bordures des cours d'eau. Elles se rencontrent en situations humides largement alimentées en eau par la nappe phréatique et périodiquement soumises aux crues. Elles peuvent également se maintenir au niveau de sources ou de suintements. Les sols souvent sablo-limoneux (alluvions) sont riches en nutriments et faiblement acides.

Ces forêts constituent généralement des linéaires parfois très étroits et fragmentaires, directement au contact du cours d'eau. Elles côtoient les Chênaies-frênaies (page 56) qui se cantonnent aux contextes les moins humides des terrasses alluviales.

La strate arborescente est généralement marquée par l'Aulne et le Frêne. Le Chêne pédonculé, l'Érable sycomore, et plus rarement, le Hêtre, le Charme et l'Orme peuvent parfois dominer. Le tapis herbacé est généralement dense, marqué par les laïches ou la Dorine. La strate arbustive est souvent bien développée et le Noisetier abondant.

On ne confondra pas ces végétations, surtout celles dominées par l'Aulne, avec les aulnaies marécageuses.



Aulnaies-frênaies

FORÊTS HUMIDES

Espèces végétales caractéristiques

Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

Laïche espacée (*Carex remota*)

Laïche pendante (*Carex pendula*)

Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*)

Cerfeuil hirsute (*Chaerophyllum hirsutum*)

Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*)

Variabilité

Deux grands types d'aulnaies-frênaies s'observent :

- Aulnaies-frênaies du bord des ruisseaux et des rivières [*Alnion incanae* / *Alnenion glutinoso-incanae*] au sein desquelles on peut distinguer une unité collinéenne et une unité montagnarde caractérisée par le Cerfeuil hirsute et la Renoncule à feuilles d'Aconit ;
- Aulnaies-frênaies du bord des fleuves [*Alnion incanae* / *Ulmenion minoris*].

Intérêt patrimonial, menaces

Les aulnaies-frênaies jouent un rôle important dans la fixation des berges et sur le plan paysager.

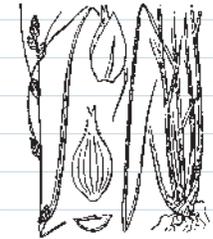
Elles sont sensibles à la qualité des eaux qui, si elle diminue (pollutions d'origine urbaine et agricole), conduit ces forêts vers des frênaies à Ortie de faible intérêt. Les plantations de peupliers et de résineux ont également fortement contribué à la régression de ces forêts.

Les aulnaies-frênaies du bord des fleuves sont rares en France et se révèlent en très forte régression suite notamment à l'urbanisation des grandes vallées. Elles présentent une très forte valeur patrimoniale.

Frêne commun



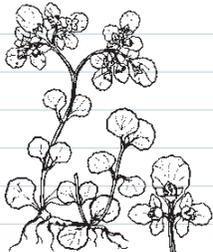
Laïche espacée



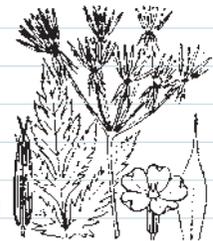
Laïche pendante



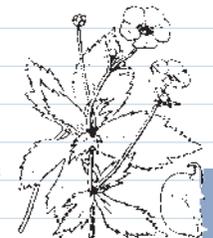
Dorine à feuilles opposées



Cerfeuil hirsute



Renoncule à feuilles d'Aconit





FORÊTS HUMIDES

Chênaies-frênaies et Chênaies pédonculées

CORINE biotopes : Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques (41.24) ;
Bois de Chênes pédonculés et de Bouleaux (41.51)



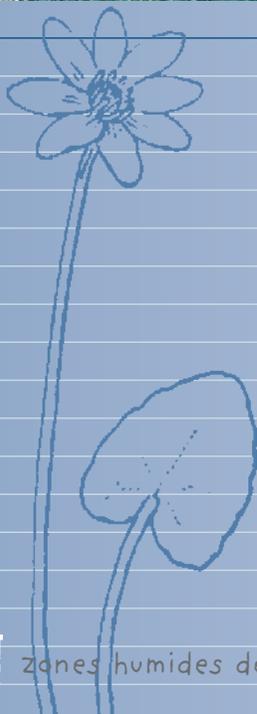
Identification

Les chênaies-frênaies sont, comme les aulnaies-frênaies, inféodées aux bordures des cours d'eau, mais sur des sols moins engorgés, moins alimentés en eau par la nappe phréatique. On les retrouve plus rarement sur des zones colluvionnées fraîches en bas de versant. Le sol est toujours riche en nutriments, souvent de type sablo-limoneux (alluvions) avec un humus très actif résultant d'une décomposition rapide de la litière.

Ces forêts sont généralement dominées par le Chêne pédonculé, le Frêne et le Charme souvent accompagnés par le Merisier, l'Érable sycomore, le Tilleul à petites feuilles. La strate arbustive est riche en espèces dont le Noisetier, le Sureau noir, l'Aubépine...

Le tapis herbacé est généralement diversifié, marqué par la floraison printanière de nombreuses espèces, avant le développement des feuilles des arbres.

Un autre type de forêt est pris en compte ici : la Chênaie pédonculée à Molinie. Elle se développe sur des sols acides humides. Ces sols engorgés se forment sur des substrats souvent argileux où l'eau circule peu. Ces forêts sont marquées par le Chêne pédonculé et le Bouleau. La Bourdaine est très présente en strate arbustive tandis que la Molinie domine souvent la strate herbacée. L'acidité et l'hydromorphie gênent le développement des arbres, qui se révèlent de hauteur assez moyenne. Il s'agit souvent de taillis-sous-futaie clairs.



Chênaies-frênaies et Chênaies pédonculées

FORÊTS HUMIDES

Espèces végétales caractéristiques

Espèces des sols faiblement acides à basiques

- Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)*
- Renoncule ficaire (*Ranunculus ficaria*)
- Adoxe moschatelline (*Adoxa moschatellina*)*

Espèces des sols acides

- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Bourdaine (*Frangula alnus*)

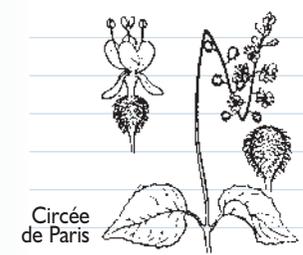
Variabilité

Deux grands types de forêts se rencontrent :

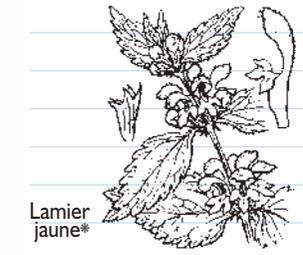
- les chênaies-frênaies des sols faiblement acides à basiques [*Fraxino excelsioris-Quercion roboris*] qui constituent les formations les plus fréquentes ;
- les chênaies pédonculées à Molinie [*Molinio caeruleae-Quercion roboris*] liées aux substrats très acides, connues notamment de la Sologne bourbonnaise.

Intérêt patrimonial, menaces

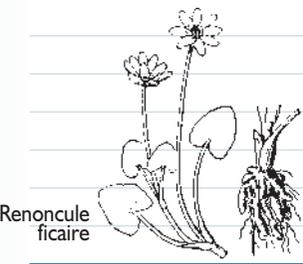
Les chênaies-frênaies sont relativement répandues dans le département de l'Allier. Néanmoins, les stations diversifiées riches en espèces sont moins fréquentes. La Chênaie pédonculée à Molinie est, en revanche, peu répandue compte tenu du faible nombre de stations qui réunissent les conditions favorables à son installation.



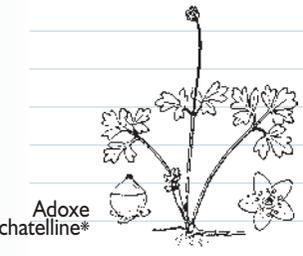
Circée de Paris



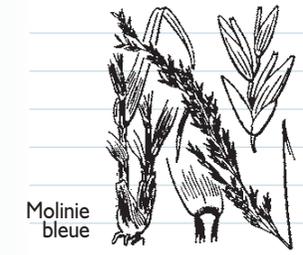
Lamier jaune*



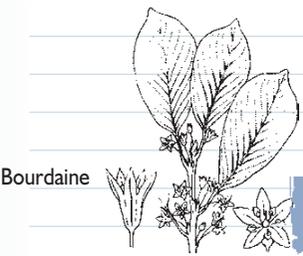
Renoncule ficaire



Adoxe moschatelline*



Molinie bleue

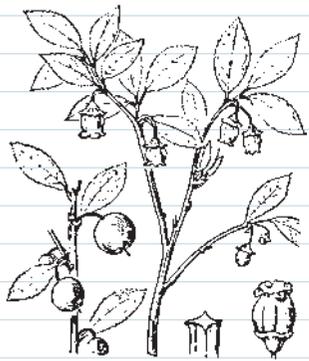


Bourdaine

* Espèce ne faisant pas l'objet d'une fiche descriptive



Les espèces
végétales



Airelle myrtille

Vaccinium myrtillus L.

Famille

Éricacées

Description

- Taille** petit arbrisseau caducifolié de 20 à 60 cm,
- Tige** dressée et rameuse, les jeunes rameaux sont verts anguleux plus ou moins ailés,
- Feuilles** alternes, ne dépassant guère 2 cm, ovales et légèrement dentées, courtement pétiolées, se colorant en rouge avant de tomber en hiver,
- Fleurs** en grelot renflé, recourbé vers le bas, à l'aisselle des feuilles,
- Fruits** baies ovoïdes roses puis violettes à maturité, comestibles et appréciées.

Habitat / écologie

Landes humides.
Hauts-marais.



Ajonc nain

Ulex minor Roth.

Famille

Fabacées (Légumineuses)

Description

- Taille** arbrisseau de petite taille, 0,10 à 1 m de hauteur, présentant souvent un port prostré,
- Tige** couverte de poils brun-rougeâtre et d'épines grêles et droites,
- Feuilles** absentes,
- Fleurs** jaune doré de petite taille, étendard strié de rouge, à 3 verticilles superposés,
- Fruits** gousses très poilues, courtes.

Habitat / écologie

Landes humides.
Présent aussi sur les talus et sur les bords de route humides.



Aulne glutineux

Alnus glutinosa (L.) Gaertn.

Famille

Bétulacées

Description

- Taille** arbre de 20 à 25 m à feuilles caduques,
- Feuilles** alternes, arrondies et tronquées au sommet,
- Fleurs** mâles : chatons pendants, femelles : petits chatons courts de couleur pourpre,
- Fruits** petits cônes ligneux de 10 à 30 mm de longueur.

Habitat / écologie

Aulnaies et aulnaies-frênaies.
Présent aussi en bordure des eaux courantes ou stagnantes et suintements.



Baldellie fausse-renoncule

Baldellia ranunculoides (L.) Parl.

Famille

Renonculacées

Description

- Taille** plante glabre, vivace, de 5 à 30 cm de haut,
- Tige** sans feuille, dressée,
- Feuilles** toutes basiliaires à trois nervures, dressées, à long pétiole et à limbe étroit lancéolé,
- Fleurs** 3 pétales blanc-rosé ; fleurs réunies en ombelle terminale ou en 2 à 3 verticilles superposés,
- Fruits** akènes de 2 mm, à 5 angles saillants.

Habitat / écologie

Végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité.



Baldingère

Phalaris arundinacea L.

Famille

Poacées (Graminées)

Description

- Taille** plante herbacée de 80 à 200 cm,
- Tige** dressée et forte,
- Feuilles** larges de 8 à 20 mm,
- Fleurs** inflorescence dressée en forme de panicule allongée vert blanchâtre ou violacée.

Habitat / écologie

Roselières hautes des bords des grands fleuves. Elle forme souvent des ceintures de peuplements plus ou moins denses le long des berges.



Bident triparti et Bident penché

Bidens tripartita L. - *Bidens cernua* L.

Famille

Astéracées (Composées)

Description

- Taille** de 20 cm à 1 m,
- Tige** plante annuelle à tige dressée et ramifiée,
- Feuilles** lancéolées et opposées chez le Bident penché et à trois folioles inégales et pétiole ailé chez le Bident triparti,
- Fleurs** capitule penché et entièrement tubuleux pour B. penché et en forme de petite marguerite dressée à ligules jaunes pour B. triparti,
- Fruits** akène surmonté d'arêtes légèrement épineuses.

Habitat / écologie

Végétations annuelles des eaux eutrophes : végétations des sols limoneux et argileux des mares, étangs et grèves des grands fleuves.



Bourdaine

Frangula alnus Mill.

Famille

Rhamnacées

Description

- Taille** arbuste de 1 à 5 m de haut,
- Rameaux** rameaux à écorce brun-noir, à odeur désagréable sous l'écorce,
- Feuilles** obovales à sommet pointu et à bord entier, 7 à 9 paires de nervures,
- Fleurs** petites et verdâtres,
- Fruits** petites drupes rouges puis noires.

Habitat / écologie

Chênaie pédonculée. Espèce typique des sols acides pauvres en nutriments.



Brome en grappe

Bromus racemosus L.

Famille

Poacées (Graminées)

Description

- Taille** plante vivace ou annuelle, de 30 à 90 cm,
- Feuilles** feuilles et gaines velues,
- Fleurs** fleurs réunies en panicule verdâtre contractée après la floraison à rameaux courts et scabres, glumelle inférieure dépassant la supérieure.

Habitat / écologie

Prairies humides de fauche des sols peu engorgés.



Bruyère à quatre angles

Erica tetralix L.

Famille

Éricacées

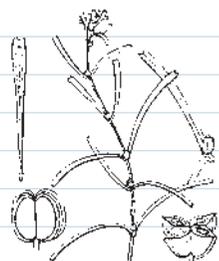
Description

- Taille** petit arbrisseau de 30 à 80 cm,
- Tige** dressée et grêle, rameaux ligneux hérissés de poils,
- Feuilles** grisâtres verticillées par 4, bordées de poils,
- Fleurs** petits grelots roses portés au sommet de la tige par un pédicelle court, à pétales soudés,

Identifiable toute l'année, ne pas confondre avec la Callune (voir cette plante).

Habitat / écologie

Haut-marais, landes humides. Espèce des milieux ouverts sur des sols hygrophiles et acides.



Callitriche hamulata
(espèce identifiable sans trop de difficultés par l'extrémité caractéristique de ses feuilles en forme de clef à mollette)



C. obtusangula

C. stagnalis

Callitriches

Callitriche L., div. sp.

Famille

Callitrichacées

Description

Groupe d'espèces d'identification très délicate nécessitant l'examen des fruits et/ou des pollens.

- Taille** petite plante herbacée et aquatique formant des peuplements souvent denses au fond des mares, étangs, cours d'eau,
- Tige** herbacée, grêle, orientée selon le sens du courant, allongée de 30 à 40 cm,
- Feuilles** toutes opposées en forme de lanière ou de spatule selon les espèces,
- Fleurs** insignifiantes, pouvant être pétiolées ou sessiles selon les espèces, toujours solitaires insérées à la base des feuilles,
- Fruits** minuscules, à 4 carpelles.

Habitat/écologie

Herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes, herbiers aquatiques enracinés des eaux stagnantes ou faiblement courantes.



Callune

Calluna vulgaris (L.) Hull

Famille

Éricacées

Description

- Taille** petit arbrisseau de 30 à 80 cm,
- Tige** lignifiée, dressée plus ou moins tortueuse,
- Feuilles** en forme de petites écailles vertes, brunes tirant au rougeâtre au cours de l'hiver,
- Fleurs** petits grelots roses disposés en grappes le long de l'extrémité des tiges.

Habitat / écologie

Landes humides, tourbières bombées. Espèce des milieux ouverts et des forêts claires sur des sols acides, aussi bien humides que secs.



Carvi verticillé

Carum verticillatum (L.) Koch

Famille

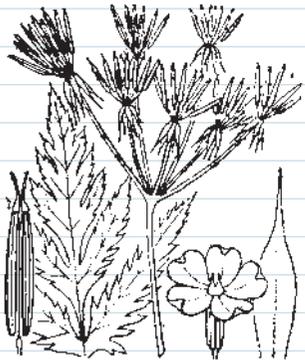
Apiacées (Ombellifères)

Description

- Taille** hampe florale de 30 à 50 cm, feuilles de 10 à 20 cm,
- Tige** sans feuille, dressée,
- Feuilles** découpées, à divisions linéaires toutes disposées en verticilles ; la forme de la feuille est caractéristique, la plante peut être identifiée uniquement à partir des feuilles,
- Fleurs** disposées en ombelles de couleur blanche ou légèrement rosâtre.

Habitat / écologie

Espèce des sols acides et humides. Espèce surtout liée aux bas-marais des sols peu et très engorgés. Présente aussi dans les prairies humides peu fertilisées.



Cerfeuil hirsute

Chaerophyllum hirsutum L.

Famille

Apiacées (Ombellifères)

Description

- Taille** plante vivace de 30 cm à 1 m, glabrescente au sommet, poilue en bas,
- Tige** dressée, creuse, striée et non épaissie sous les nœuds,
- Feuilles** blanches réunies en ombelles à 6 à 9 rayons ; involuclles à 6 à 9 folioles ciliées et réfléchies,
- Fleurs** akènes long de 12 à 15 mm, striés.

Habitat / écologie

Mégaphorbiaies montagnardes et aulnaies-frênaies.
Espèce typiquement montagnarde.



Charme

Carpinus betulus L.

Famille

Corylacées

Description

- Taille** arbre caducifolié de 10 à 25 m, tronc grisâtre, souvent cannelé, Jeunes rameaux : sinueux souples,
- Feuilles** alternes, ovales et pointues à leur extrémité, très irrégulièrement dentées,
- Fleurs** mâles en forme de longs chatons jaunâtres et pendants, femelles en forme de chatons courts,
- Fruits** akènes en grappes pendantes, munis de bractées foliacées trilobées.

Habitat / écologie

Chênaies-frênaies et chênaies pédonculées.



Chêne pédonculé

Quercus robur L.

Famille

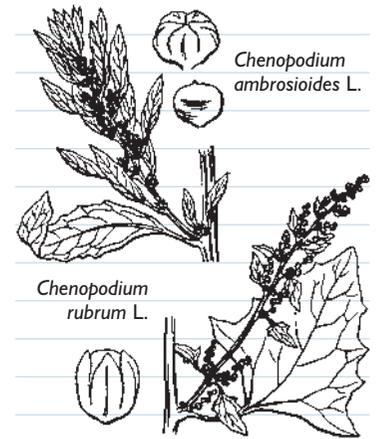
Fagacées

Description

- Taille** arbre caducifolié de 20 à 35 m,
- Tronc** à écorce crevassée, épaisse chez les vieux spécimens,
- Feuilles** alternes courtement pétiolées lobées et portant de petites oreillettes à leur base,
- Fruits** glands par groupe de 1 à 5, portés par un long pédoncule.

Habitat / écologie

Chênaies-frênaies et chênaies pédonculées.



Chénopode fausse ambroisie et Chénopode rouge

Chenopodium ambrosioides L.

Chenopodium rubrum L.

Famille

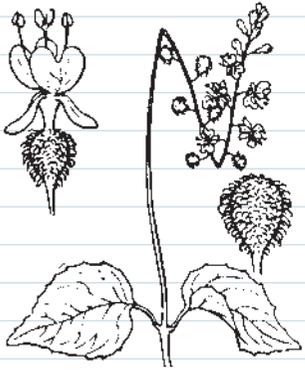
Chénopodiacées

Description

- Taille** plante annuelle herbacée de 30 cm à 1 m,
- Tige** dressée,
- Feuilles** alternes pétiolées à limbe large, fortement aromatiques chez *C. fausse-ambroisie* et à limbe luisant et glabre chez *C. rouge*,
- Fleurs** petites, verdâtres groupées en inflorescence souvent dense rappelant un épi,
- Fruits** akènes subglobuleux enveloppés par un péricarpe non charnu.

Habitat / écologie

Végétations amphibies annuelles des eaux eutrophes.



Circée de Paris

Circea lutetiana L.

Famille

Onagracées

Description

- Taille** plante vivace herbacée de 30 à 50 cm,
- Tige** dressée plus ou moins velue,
- Feuilles** mates pétiolées, en cœur à la base et velues sur les bords,
- Fleurs** petites et blanches à légèrement rosées portées par de longs pédicelles sur une hampe florale dressée, à 3 verticilles superposés,
- Fruits** capsule en forme de poire hérissée de poils crochus.

Habitat / écologie

Aulnaies-frênaies et chênaies-frênaies.



Comarét des marais

Potentilla palustris (L.) Scop

Famille

Rosacées

Description

- Taille** plante vivace rhizomateuse, pouvant atteindre 50 cm de haut,
- Tige** dressée, légèrement duveteuse, souvent rougeâtre,
- Feuilles** pennées à 5 à 7 folioles, revers blanchâtre,
- Fleurs** étoilées à pétales bruns à pupurin, étamines jaunes passant au noirâtre à maturité.

Habitat / écologie

Tourbières de transition. Également dans les bas-marais des sols très engorgés.



Corrigiole des rives

Corrigiola littoralis L.

Famille

Caryophyllacées

Description

- Taille** petite plante herbacée annuelle n'excédant pas 30 cm,
- Tige** grêle et filiforme, le plus souvent plaquée au sol,
- Feuilles** alternes très allongées, non pétiolées et munies de stipules scarieuses,
- Fleurs** très petites blanches groupées à l'extrémité des tiges,
- Fruits** capsules indéhiscentes ne contenant qu'une seule graine.

Habitat / écologie

Végétations amphibies annuelles, des eaux de bonne qualité.



Cresson officinal

Nasturtium officinale R. Brown

Famille

Brassicacées (Crucifères)

Description

- Taille** plante herbacée vivace ne dépassant pas 50 cm,
- Tige** charnue, rampante puis relevée, souvent immergée à la base,
- Feuilles** pennées, vert foncé brillantes, avec une foliole terminale large,
- Fleurs** groupées en grappes serrées à l'extrémité des tiges, de couleur blanche,
- Fruits** siliques longues de 10 à 15 mm, oblongues et étroites.

Habitat / écologie

Ceintures herbacées basses des eaux fluentes.



Crételle

Cynosurus cristatus L.

Famille

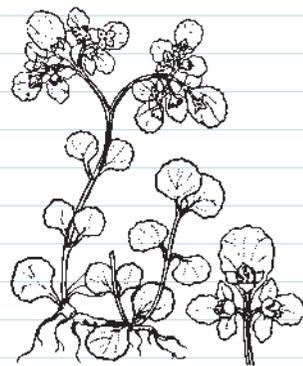
Poacées (Graminées)

Description

- Taille** plante herbacée n'excédant pas 30 cm,
- Tige** dressée,
- Fleurs** groupées dans une inflorescence cylindrique et étroite, fleurs disposées en forme de peigne.

Habitat / écologie

Prairies des sols faiblement engorgés et prairies sèches.



Dorine à feuilles opposées

Chrysosplenium oppositifolium L.

Famille

Saxifragacées

Description

- Taille** plante vivace de 5-15 cm,
- Tige** à 4 angles, pourvue de racines à la base,
- Feuilles** caulinaires opposées brièvement pétiolées, demi-orbiculaires, crénelées aux bords,
- Fleurs** jaune verdâtre, petites.

Habitat / écologie

Aulnaies-frênaies et végétations de source en contexte ombragé.



Éléocharide des marais

Eleocharis palustris (L.) Roemer & Schultes

Famille

Cypéracées

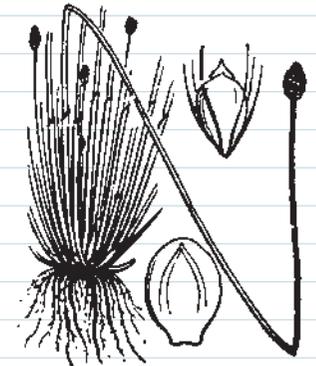
Description

- Taille** plante vivace de 20-80 cm,
- Tige** simple, glabre, dressée, cylindrique-comprimée,
- Feuilles** absentes,
- Fleurs** réunies en une inflorescence compacte terminale sous-tendue par deux bractées vertes.

Une espèce proche, *Eleocharis uniglumis*, peut également se rencontrer. Elle se différencie de l'Éléocharide des marais par son inflorescence sous-tendue par une seule bractée.

Habitat / écologie

Prairies des sols très engorgés. Végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité. Ceintures herbacées basses ou parvoroselières.



Éléocharide ovoïde

Eleocharis ovata (Roth) Roemer & Schultes

Famille

Cypéracées

Description

- Taille** plante annuelle de 8 à 35 cm,
- Tige** simple, glabre, dressée en touffes fournies, cylindrique-comprimée, munie à la base d'une gaine tronquée obliquement,
- Feuilles** absentes,
- Fleurs** réunies en un épillet terminal long de 4 à 6 mm, ovale obtus,
- Fruits** akènes fauves, comprimés, lisses, terminés par un mamelon aussi large que long.

Habitat / écologie

Végétations amphibies annuelles des eaux de bonne qualité.



Épilobe hérissée

Epilobium hirsutum L.

Famille

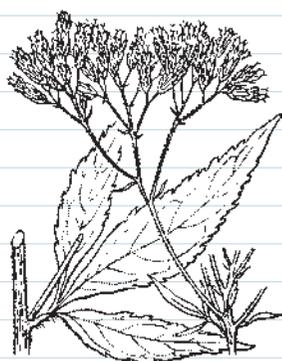
Onagracées

Description

- Taille** plante vivace de 60-150 cm,
- Tige** dressée, couverte de poils plus ou moins glanduleux,
- Feuilles** opposées, sessiles, oblongues-lancéolées, à limbe légèrement denté, embrassant à demi la tige et parfois légèrement décurrent,
- Fleurs** grandes fleurs rose-pourpre de 2 cm de diamètre, dressées et disposées en grappes feuillées ; pétales égaux à deux lobes formant une corolle en entonnoir,
- Fruits** capsules pubescentes à graines pourvues de soies.

Habitat / écologie

Mégaphorbiaies collinéennes et mégaphorbiaies montagnardes.



Eupatoire chanvrine

Eupatorium cannabinum L.

Famille

Astéracées (Composées)

Description

- Taille** plante vivace de 80-150 cm,
- Tige** dressée, pubescente, souvent ramifiée, fréquemment rougeâtre,
- Feuilles** opposées, composées, pourvues de 3-5 folioles pétiolulées, lancéolées, dentées (les feuilles supérieures sont par contre parfois simples),
- Fleurs** toutes tubuleuses, disposées en capitules rougeâtres ou rosés, allongés, de forme cylindrique, constitués de 3-10 fleurs.

Habitat / écologie

Mégaphorbiaies collinéennes.



Frêne commun

Fraxinus excelsior L.

Famille

Oléacées

Description

- Taille** arbre de 20-30 m,
- Tige** tronc droit élancé, parfois fourchu, à l'écorce d'abord lisse, verdâtre devenant grisâtre et assez profondément fissurée, jeunes rameaux opposés, plus ou moins aplatis, avec de nombreuses cicatrices foliaires, bourgeons noirs,
- Feuilles** opposées, pennées, à 7-15 folioles, lancéolées, dentées, glabres,
- Fleurs** disposées en bouquets denses à l'extrémité des rameaux : les mâles globuleux noirâtres, les femelles plus allongés, violacés,
- Fruits** samares en grappes marcescentes ; graines n'atteignant pas le milieu de la samare.

Habitat / écologie

Aulnaies-frênaies et chênaies-frênaies.



Gaillet des rochers

Galium saxatile L.

Famille

Rubiacées

Description

- Plante vivace couchée rampante, densément gazonnante.
- Tige** longue de 10-40 cm, grêle, couchée puis ascendante,
- Feuilles** verticillées par 4-7, obovales ou lancéolées, mucronées, minces, à bords finement denticulés-scabres ; rapprochées sur les tiges stériles, écartées sur les tiges florifères,
- Fleurs** blanches, en petites cymes axillaires et terminales, plus longues que les feuilles,
- Fruits** petits (1 mm), glabres, densément tuberculeux.

Habitat / écologie

Bas-marais des sols peu engorgés et pelouses sèches.



Glycérie des marais

Glyceria maxima (Hartman) Holmberg

Famille

Poacées (Graminées)

Description

- Taille** plante vivace de 1 à 2 m,
- Tige** très robuste, dressée, feuillée,
- Feuilles** planes, larges de 1 à 1,8 cm, scabres,
- Fleurs** glumes inégales, à une nervure, glumelle inférieure obtuse à 7 à 9 nervures saillantes.

Habitat / écologie

Roselières hautes.



Glycérie flottante & espèces proches

Glyceria fluitans (L.) R. Br. - *Glyceria notata*

Chevall. - *Glyceria declinata* Bréb.

Famille

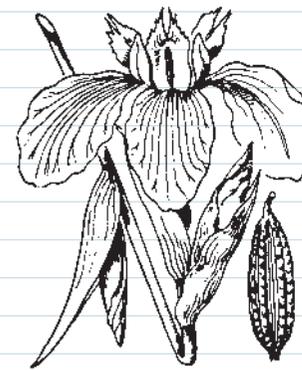
Poacées (Graminées)

Description

- Taille** plantes vivaces de 30 cm à 1 m de haut,
- Tige** tiges couchées pouvant s'enraciner à la base, puis dressées,
- Feuilles** planes, larges de 5 à 10 mm, légèrement scabres, présentant de part et d'autre de la nervure médiane deux dépressions (en traces de ski) ; nervures des feuilles réunies par un réseau de nervures transversales (anastomoses),
- Fleurs** réunies en épillet de 15 à 30 mm ; glumes inégales à une nervure.

Habitat / écologie

Ceintures herbacées basses ou parvoroselières. Prairies humides des sols très engorgés.



Iris faux-acore

Iris pseudacorus L.

Famille

Iridacées

Description

- Taille** plante vivace de 50-120 cm,
- Tige** cylindrique,
- Feuilles** vertes en forme de glaive, égalant presque la tige,
- Fleurs** 2 ou 3 fleurs par spathe, à 2 bractées lancéolées entièrement herbacées,
- Fruits** capsules elliptiques contenant des graines brunâtres.

Habitat / écologie

Roselières hautes. Magnocariçaies eutrophes des sols minéraux. Aulnaies et aulnaies-frênaies.



Jonc à tépales aigus

Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.

Famille

Joncacées

Description

- Taille** plante herbacée de 40 à 100 cm,
- Tige** nue paraissant lisse, portant l'inflorescence au sommet,
- Feuilles** relativement larges (2 à 4 mm), noueuses et cloisonnées,
- Fleurs** en panicule étalée, portées par des pédoncules relativement longs.

Habitat / écologie

La plante est généralement dominante dans les bas-marais et les prairies mésotrophes des sols peu à très engorgés. On la rencontre également au sein des mégaphorbiaies et des haut-marais. Espèce très commune des zones humides ouvertes mésotrophes à oligotrophes, acides.



Jonc bulbeux

Juncus bulbosus L.

Famille

Joncacées

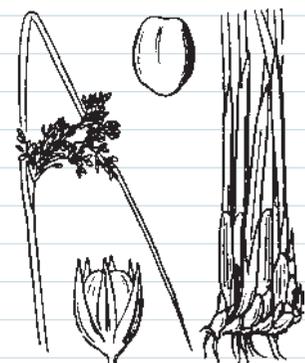
Description

Plante glabre stolonifère, à souche gazonnante et renflée en bulbe à la base.

- Taille** plante vivace de 10-60 cm,
- Tige** grêle, dressée, couchée-radicante, flottante ou submergée,
- Feuilles** sétacées-caniculées, molles, vertes, à peine noueuses,
- Fleurs** brunes, petites, réunies par 5-20 en cyme très lâche, souvent vivipares,
- Fruits** capsule brune ovoïde-oblongue, obtuse, mucronulée.

Habitat / écologie

Végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité.



Jonc diffus

Juncus effusus L.

Famille

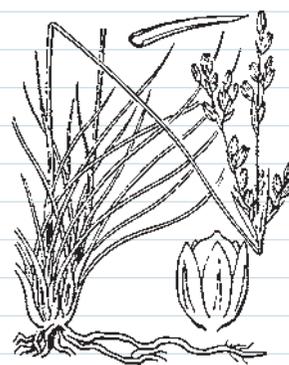
Joncacées

Description

- Taille** plante herbacée de 40 à 100 cm,
- Tige** nue paraissant lisse, portant l'inflorescence sur le côté de la tige,
- Feuilles** réduites à des gaines emboîtées sur les tiges,
- Fleurs** en panicule latérale compacte en début de floraison puis devenant lâche.

Habitat / écologie

Prairies humides.
Présent aussi dans les fossés et aux bords des mares et des étangs.
Espèce très commune.



Jonc squammeux

Juncus squarrosus L.

Famille

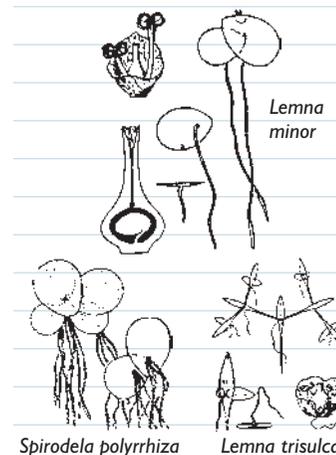
Joncacées

Description

- Taille** pouvant atteindre 50 à 60 cm,
- Tige** dressée, sans feuille et raide, émergeant d'une souche épaisse,
- Feuilles** toutes basilaires formant une touffe épaisse,
- Fleurs** en panicule étroite, bractée plus courte que l'inflorescence.

Habitat / écologie

Espèce typique des bas-marais des sols peu engorgés.
On l'observe sporadiquement au sein de haut-marais évolués.



Lentilles d'eau

Lemna L. - *Spirodela* Schleiden -

Wolffia Horkel ex Schleiden

Famille

Lemnacées

Description

Petites plantes aquatiques flottantes, d'organisation très simple : feuilles et tiges non différenciées, réduites à des corpuscules ("lentilles"),

- Fleurs** généralement invisibles de très petite taille, incorporées dans la lentille,
- Fruits** de type akène.

Habitat / écologie

Herbiers aquatiques flottant librement.

Laïches

Carex L. div. sp.

Caractères généraux à tous les Carex

plantes vivaces à l'aspect de graminées à tige dressée, de section triangulaire. Les feuilles sont coupantes, plus ou moins longues à port graminéen. Les fleurs sont groupées en épis.

Famille

Cypéracées

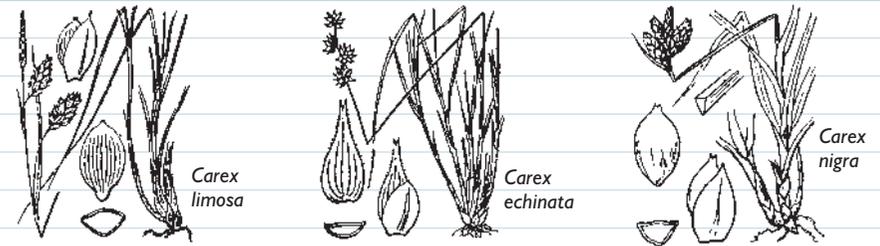


Laïches de grande taille

Description :

	L. paradoxale <i>C. appropinquata</i> L. paniculée <i>C. paniculata</i>	L. faux-souchet <i>C. pseudocyperus</i>	L. raide <i>C. elata</i>	L. des marais <i>C. acutiformis</i>	L. des rives <i>C. riparia</i>	L. aiguë <i>C. acuta</i>	L. vésiculeuse <i>C. vesicaria</i> L. ampoulée <i>C. rostrata</i>
Taille	50 cm à plus de	1 m de haut					
Épis	Tous semblables	mâles et femelles distincts	mâles et femelles distincts	mâles et femelles distincts	mâles et femelles distincts	mâles et femelles distincts	mâles et femelles distincts
Largeur feuilles	3 à 6 mm	6 à 15 mm	2 à 6 mm	4 à 8 mm	10 à 15 mm	3 à 9 mm	3 à 8 mm
Port	touradons	touffes sans rhizomes	touffes sans rhizomes	touffes à rhizomes	touffes à rhizomes	rhizomes	rhizomes
Autres	Feuilles de 5 à 6 mm chez L. paniculée Feuilles de 3 mm chez L. paradoxale	Épis femelles sur de longs pédoncules tombants Fruits jaune-vert nervés	Fruits verts nervés	Fruits se terminant progressivement en bec	Fruits se terminant progressivement en bec Feuilles larges	Épis verts et noirs	Épis jaunes

Habitat / écologie : Magnocariçages ; milieux non ou rarement forestiers.



Laïches de petite taille

Description :

	L. bleuâtre <i>C. panicea</i>	L. des bourniers <i>C. limosa</i>	L. étoilée <i>C. echinata</i>	L. filiforme <i>C. lasiocarpa</i>	L. noire <i>C. nigra</i>
Taille	de 20 à 50 cm				
Épis	mâles et femelles distincts	mâles et femelles distincts	tous semblables en étoile à maturité	mâles et femelles distincts	mâles et femelles distincts
Largeur feuilles	2 à 5 mm	2 mm	1 à 2 mm	1 mm	10 à 15 mm
Port	rhizomes	rhizomes	touffes sans rhizomes	rhizomes	touffes à rhizomes
Autres	feuilles glauques fruits globuleux, blanchâtres	fruits verts striés	plante reconnaissable à son aspect grêle et ses fruits disposés en étoile	plantes des tourbières tremblantes fruits nervés, velus	feuilles glauques fruits régulièrement rangés sur plusieurs rangs

Habitat / écologie : Bas-marais et tourbières. Plus rarement dans les landes humides.



Laïches des zones forestières

Description :

	L. espacée <i>C. remota</i>	L. pendante <i>C. pendula</i>
Taille	de 20 à 40 cm	de 80 à 120 cm
Épis	3 à 5 épis femelles espacés le long de la tige	longs et pendants
Largeur feuilles	2 mm	1 à 2 cm (c'est une des plus grandes laïches de la flore française)

Habitat / écologie : Aulnaies-frênaies.



Lindernie

Lindernia dubia (L.) Pennell.

Famille

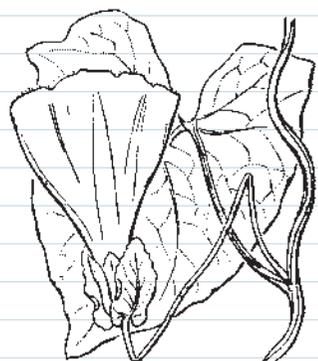
Scrophulariacées

Description

- Taille** plante annuelle de 4 à 20 cm,
- Tige** couchée puis redressée, glabre,
- Feuilles** opposées vert clair, ovales légèrement dentées,
- Fleurs** rose pâle, petites, solitaires insérées à l'aisselle des feuilles et portées par un long pédicelle.

Habitat / écologie

Végétations amphibies annuelles des eaux de bonne qualité.
Espèce exotique à ne pas confondre avec *L. procumbens*.



Liseron des haies

Calystegia sepium L.

Famille

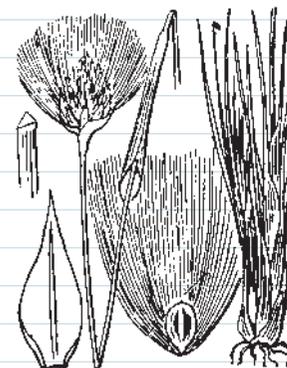
Convolvulacées

Description

- Taille** plante vivace et grimpante de 1 à 5 m,
- Tige** volubile, légèrement anguleuse,
- Feuilles** grandes, sagittées ou hastées, longuement pétiolées,
- Fleurs** grandes fleurs blanches solitaires pouvant avoir des nuances rosées, portées par un pédoncule axillaire,
- Fruits** capsules indéhiscentes, subglobuleuses et glabres.

Habitat / écologie

Mégaphorbiaies collinéennes.



Linaigrettes

Eriophorum sp.

Famille

Cypéracées

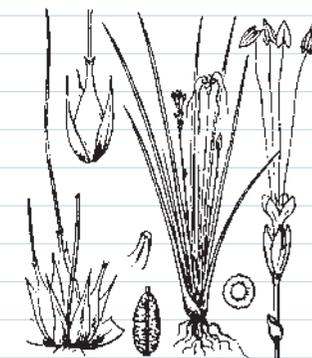
Description

- Taille** 30 à 60 cm,
- Tige** grêle et élevée, section triangulaire,
- Feuilles** raides au toucher, nombreuses et étroites, passent aisément inaperçues,
- Fleurs** réunis en infrutescence
- Fruits** blanche cotonneuse très facilement repérable.

Deux espèces sont réunies ici : la Linaigrette engainée (*E. vaginatum*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*E. angustifolium*). La Linaigrette à feuilles étroites présente plusieurs épis florifères pendants, tandis que la Linaigrette engainée n'en possède généralement qu'un dressé.

Habitat / écologie

La Linaigrette à feuilles étroites est typique des bas-marais des sols très engorgés. Elle s'observe plus rarement au niveau des tourbières. La Linaigrette engainée est quant à elle typique des haut-marais.



Littorelle à une fleur

Littorella uniflora (L.) Aschers.

Statut / Rareté

Espèce protégée en France. Livre rouge de la flore menacée de France (tome II, en cours d'élaboration)

Famille

Plantaginacées

Description

- Taille** plante vivace, herbacée, de 4 à 20 cm,
- Tige** couchée stolonifère, glabre,
- Feuilles** en rosette de deux types, les immergées cylindriques, les émergées planes,
- Fleurs** portées par un long pétiole, les étamines dépassant longuement la fleur.

Habitat / écologie

Végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité.



Lysimachie vulgaire

Lysimachia vulgaris L.

Famille

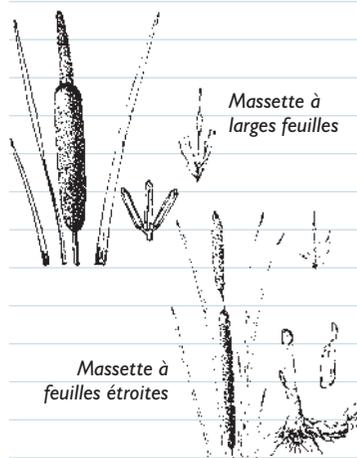
Primulacées

Description

- Taille** 40 à 150 cm,
- Tige** dressée, droite, parfois ramifiée,
- Feuilles** grandes, lancéolées, opposées ou verticillées (3 à 5), pétiole très court,
- Fleurs** à 5 pétales jaune vif, groupées en panicule pyramidale.

Habitat / écologie

Espèce typique des mégaphorbiaies collinéennes et montagnardes. On la rencontre plus rarement dans les roselières et les magnocariçaies, ainsi que dans les prairies humides et les bas-marais sous-exploités.



Massettes

Typha sp.

Famille

Typhacées

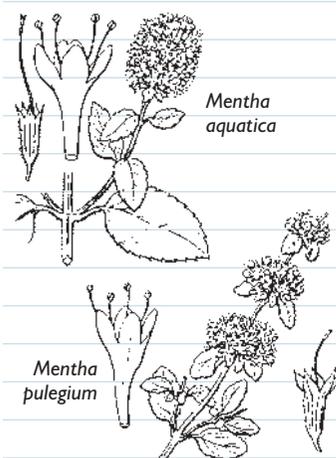
Description

- Taille** pouvant atteindre 2 m,
- Tige** dressée et robuste,
- Feuilles** planes et longues, plus ou moins larges selon l'espèce,
- Fleurs** fleurs en épi cylindrique dressé et compact, les fleurs mâles sont portées au-dessus des femelles.

Deux espèces sont regroupées ici : la Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*), espèce la plus courante, et la Massette à feuilles étroites (*Typha angustifolia*).

Habitat / écologie

Roselières hautes.



Menthe

Mentha sp.

Famille

Lamiacées

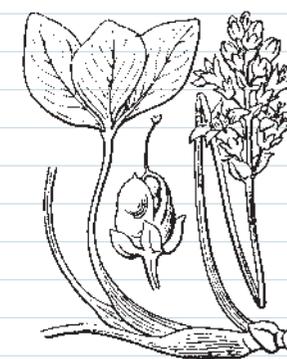
Description

- Nombreuses espèces souvent délicates à différencier et s'hybridant très souvent entre elles. Seuls sont repris les caractères propres au genre *Mentha*
- Taille** variable, inférieure à 80 cm,
 - Tige** section carrée, angles plus ou moins prononcés,
 - Feuilles** crénelées et surtout odorantes, odeur toujours agréable plus ou moins forte,
 - Fleurs** rose plus ou moins pâle selon les espèces.

La Menthe pouliot (*Mentha pulegium*) se reconnaît facilement de par sa petite taille et ses feuilles de largeur généralement inférieure à 1 cm.

Habitat / écologie

Prairies humides des sols très engorgés. Présente aussi aux bords des étangs, des ruisseaux, des rigoles, des mares ou des fossés. La Menthe pouliot est liée aux végétations amphibies vivaces des eaux de bonne qualité.



Ményanthe trèfle-d'eau

Menyanthes trifoliata L.

Famille

Menyanthacées

Description

- Taille** 20 à 30 cm,
- Tige** dressée sortant de l'eau,
- Feuilles** trifoliées, épaisses, portées par de longs pétioles, feuilles très caractéristiques,
- Fleurs** étoilées, de couleur blanche à l'intérieur et rose à l'extérieur, formant une grappe relativement lâche et érigée.

Habitat / écologie

Tourbières de transition et bas-marais des sols très engorgés.



Molinie bleue

Molinia caerulea (L.) Moench.

Famille

Poacées (Graminées)

Description

- Taille** 30 à 150 cm,
Tige dressée, raide présentant un seul nœud blanchâtre,
Feuilles rubanées, planes et larges (3 à 10 mm), de couleur vert-grisâtre, très souvent feuilles sèches de couleur jaunâtre à la base de la souche,
Fleurs en panicule dressée, bleu violacé,
Port forme souvent de gros touradons.

Habitat / écologie

Bas-marais, landes humides, tourbières, chênaies pédonculées.



Montie des sources

Montia fontana L.

Famille

Portulacacées

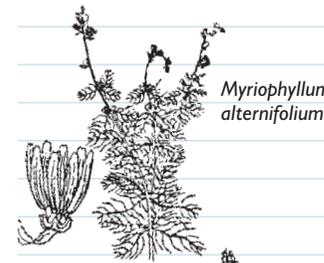
Description

- Taille** plante vivace ou annuelle de 5 à 10 cm de haut, formant des peuplements souvent denses,
Tige couchée et entremêlée, virant souvent au rouge,
Feuilles étroites, plutôt ovales allongées, les inférieures virent souvent au rouge,
Fleurs très petites, insignifiantes, de couleur blanche, en petites grappes lâches et portées par un long pédicelle.

Il existe plusieurs autres espèces de détermination délicate, demandant pour les reconnaître un examen approfondi des fruits.

Habitat / écologie

Végétations des sources.



Myriophyllum alterniflorum

Myriophyllum spicatum

Myriophylles

Myriophyllum alterniflorum DC.,

M. spicatum L. - *M. verticillatum* L.

Famille

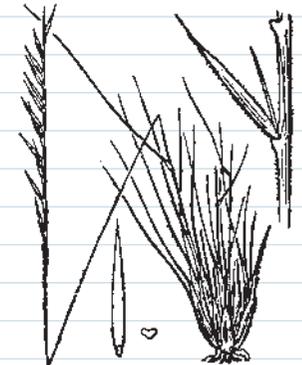
Haloragacées

Description

- Taille** plantes aquatiques enracinées, atteignant 20 à 150 cm en fonction de la profondeur d'eau,
Feuilles découpées en lanières fines, verticillées par 3 à 6,
Fleurs petites vertes, jaunes ou rouges, alternes le long de l'axe florifère (*Myriophyllum alterniflorum*) ou verticillées (autres espèces).

Habitat / écologie

Herbiers aquatiques.



Nard raide

Nardus stricta L.

Famille

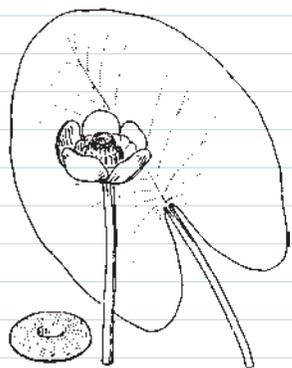
Poacées (Graminées)

Description

- Taille** plante herbacée vivace, cespiteuse, de 10 à 30 cm,
Tige dressée, grêle et raide émergeant d'une touffe de feuilles,
Feuilles vert glauque, enroulées, raides,
Fleurs portées sur une inflorescence caractéristique en forme de peigne, les fleurs sont logées dans une excavation de l'axe florifère.

Habitat / écologie

Bas-marais des sols peu engorgés. Également dans les landes humides et les hauts-marais ou tourbières bombées.



Nénuphar jaune

Nuphar lutea (L.) Smith.

Famille

Nymphaéacées

Description

- Taille** plante aquatique immergée vivace, pouvant atteindre plusieurs mètres de long,
- Tige** très grosse posée au fond des pièces d'eau,
- Feuilles** flottantes ovales profondément fendues, à pétiole pouvant atteindre plusieurs mètres,
- Fleurs** d'un jaune vif, émergeant de l'eau,
- Fruits** en forme d'outre présentant un col large et bien marqué.

Habitat / écologie

Herbiers aquatiques enracinés des eaux stagnantes.



Polytrich commun

Polytrichum commune Hedw.

Famille

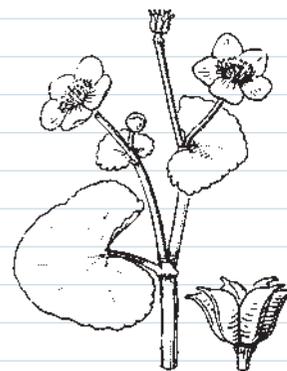
Polytrichacées (Embranchement des Bryophytes = Mousses)

Description

- Taille** mousse de 20 à 40 cm de haut,
- Tige** dressée et non ramifiée,
- Feuilles** vertes et brillantes à marge claire, dentées,
- Coiffe** blanc jaunâtre, abondamment velue,
- Capsule** présentant quatre angles marqués à maturité.

Habitat / écologie

Haut-marais ou tourbières bombées.



Populage des marais

Caltha palustris L.

Famille

Renonculacées

Description

- Taille** 10 à 60 cm,
- Tige** dressée, creuse, luisante,
- Feuilles** en forme de cœur, longuement pétiolées pour celles de la base, sessiles pour les supérieures,
- Fleurs** jaune d'or, de grande taille.

Habitat / écologie

Prairies humides des sols très engorgés, aulnaies.



*Potamogeton
natans*



P. nodosus



P. trichoides

Potamots

Potamogeton L., div. sp.

Famille

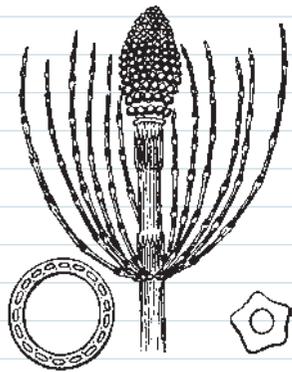
Potamogetonacées

Description

- Taille** plantes herbacées aquatiques entièrement submergées vivaces parfois annuelles, ne dépassant guère 30 à 40 cm,
- Feuilles** alternes filiformes ou à limbe élargi, toutes submergées le plus souvent, parfois flottantes,
- Fleurs** réunies le long d'un axe dressé, rappelant un épi.

Habitat / écologie

Herbiers enracinés des eaux stagnantes.



Prêle des bourières

Equisetum fluviatile L.

Famille

Équisétacées

Description

- Taille** jusqu'à 80 cm,
Tige de 2 types : stérile (sans épi terminal) ou fertile (avec épi terminal) ; tige avec une large cavité centrale ; sillons de la tige peu marqués et nombreux (plus de 10 sillons),
Feuilles on parlera ici plutôt de rameaux, verticillés, à premier article plus court que la gaine de la tige,
Fleurs pas de fleurs, mais un épi sporangifère brun foncé arrondi à l'extrémité.

Habitat / écologie

Ceintures herbacées basses (parvoroselières).
 Espèce pionnière qui se développe souvent dans l'eau.



Pulicaire dysentérique

Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.

Famille

Astéracées (Composées)

Description

- Taille** plante vivace rhizomateuse, peut atteindre 80 cm,
Tige dressée, pubescente à laineuse, rameaux étalés puis dressés,
Feuilles alternes, ovales lancéolées, pubescentes, embrassantes et munies d'oreillettes, revers cotonneux,
Fleurs capitules à ligules jaunes, les fleurs centrales tubuleuses plus foncées.

Habitat / écologie

Prairies des sols peu engorgés.



Reine-des-prés

Filipendula ulmaria (L.) Maxim.

Famille

Rosacées

Description

- Taille** 50 à 120 cm,
Tige dressée, portant les fleurs à l'extrémité,
Feuilles composées, imparipennées, folioles larges, la terminale trilobée ; vert clair voire blanchâtre au revers,
Fleurs nombreuses, disposées en corymbe allongé, de couleur blanc jaunâtre.

Habitat / écologie

Mégaphorbiaies collinéennes et montagnardes.
 Présente aussi dans les prairies humides, fossés, bords de ruisseaux, bois marécageux, lisières.



Renoncule âcre

Ranunculus acris L.

Famille

Renonculacées

Description

- Taille** plante vivace, pouvant atteindre 80 cm,
Tige dressée, flexueuse, rougeâtre à la base,
Feuilles basales grandes et profondément divisées en 3 à 7 segments obovales, feuilles supérieures plus petites mais semblables,
Fleurs jaune doré, portées par de longs pédicelles,
Fruits akènes glabres regroupés en têtes globuleuses, renflés et crochus à l'extrémité.

Habitat / écologie

Prairies des sols peu engorgés et des prairies sèches.



Renoncule flammette

Ranunculus flammula L.

Famille

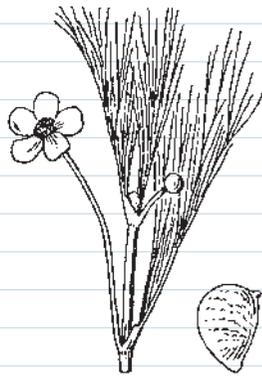
Renonculacées

Description

- Taille** 10 à 70 cm,
- Tige** dressée, légèrement couchée à la base, creuse, ramifiée,
- Feuilles** de deux types : les caulinaires : entières, non pétiolées, lancéolées, légèrement dentées, les basales : ovales, longuement pétiolées,
- Fleurs** à 5 pétales, de couleur jaune d'or, portées par un long pédoncule.

Habitat / écologie

Prairies humides des sols très engorgés et bas-marais. On la rencontre également dans les roselières et les végétations amphibies. Espèce des milieux ouverts.



Renoncule flottante

Ranunculus gr. fluitans Lam.

Famille

Renonculacées

Description

- Taille** plantes flottantes enracinées pouvant atteindre plusieurs mètres de long,
- Feuilles** divisées en lanières fines presque parallèles,
- Fleurs** émergées blanches, à pétales longs de 5 mm à 1 cm,
- Fruits** akènes à bec court, plus ou moins poilus,

Plusieurs espèces des eaux courantes, et peu distinctes, sont regroupées ici.

Habitat / écologie

Herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes.



Renoncule rampante

Ranunculus repens L.

Famille

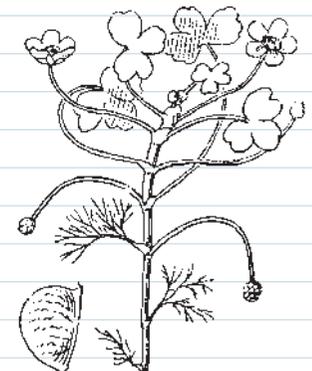
Renonculacées

Description

- Taille** 10 à 50 cm,
- Tige** pubescente, nombreux stolons enracinés aux nœuds,
- Feuilles** portées par un long pétiole, formées de 3 lobes incisés, le médian pétiolé,
- Fleurs** portées par un long pédoncule, de couleur jaune d'or, luisantes, sépales velus et plaqués contre les pétales.

Habitat / écologie

Prairies humides des sols très engorgés, aulnaies, saulaies.



Renoncules aquatiques

Ranunculus gr. aquatilis L.

Famille

Renonculacées

Description

- Taille** plantes vivaces flottantes enracinées de 10 à 30 cm,
- Tige** creuse,
- Feuilles** submergées divisées en lanières fines, les flottantes à 3 à 5 lobes,
- Fleurs** émergées blanches, à pétales à base jaune, longs de 5 à 10 mm,
- Fruits** akènes à bec court.

Plusieurs espèces des eaux stagnantes à faiblement courantes, difficilement distinguables, sont regroupées ici. On les distingue des Renoncules flottantes par la présence de feuilles flottantes lobées, très différentes des feuilles immergées en lanières.

Habitat / écologie

Herbiers aquatiques enracinés des eaux stagnantes.



Renouée bistorte

Polygonum bistorta L.

Famille

Polygonacées

Description

- Taille** 20 à 80 cm,
- Tige** dressée, feuillée,
- Feuilles** basilaires brusquement rétrécies à la base et décurrentes le long du pétiole (donnant au pétiole un aspect ailé dans sa partie supérieure), les caulinaires sessiles embrassant la tige,
- Fleurs** en épi unique terminant la tige, de couleur rose.

Habitat / écologie

Mégaphorbiaies montagnardes, prairies humides. Espèce des milieux ouverts et de demi-ombre, liée à l'étage montagnard.



Rhynchospora blanc

Rhynchospora alba (L.) Vahl.

Famille

Cypéracées

Description

- Taille** 10 à 50 cm,
- Tige** dressée, arrondie,
- Feuilles** fines, partant d'une souche gazonnante,
- Fleurs** en épillet terminant la tige, de couleur blanchâtre devenant brun clair à la fructification.

Habitat / écologie

Végétations des gouilles des tourbières. Présente dans les vasques tourbeuses et les rigoles en terrain tourbeux.



Rorippe amphibie

Rorippa amphibia (L.) Besser

Famille

Brassicacées (Crucifères)

Description

- Taille** plante vivace atteignant 1 m de haut,
- Tige** creuse, dressée ou couchée à la base,
- Feuilles** les inférieures profondément dentées ou découpées, les supérieures entières à dentées, embrassant légèrement la tige,
- Fleurs** à 4 pétales et sépales jaunes,
- Fruits** silicules à bec égalant le tiers de la longueur du fruit.

Habitat / écologie

Ceintures herbacées basses (parvoroselières). Cette espèce s'observe surtout au niveau des mares forestières ombragées.



Roseau commun

Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud.

Famille

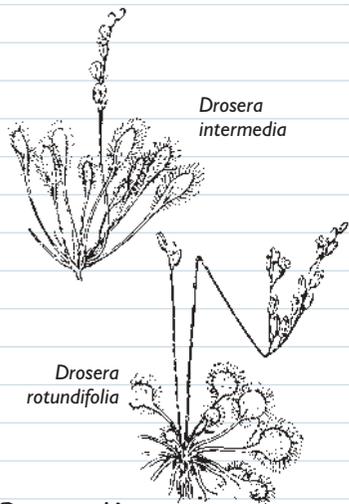
Poacées (Graminées)

Description

- Taille** jusqu'à 4 m,
- Tige** non ligneuse, très haute et dressée, feuillée,
- Feuilles** très grandes, larges jusqu'à 3 cm, longues jusqu'à 50-60 cm,
- Fleurs** regroupées dans une panicule terminale, violacée, d'aspect "plumeux".

Habitat / écologie

Roselières hautes. Présent au bord des eaux calmes (rivières et ruisseaux à cours lent, rigoles, mares...).



Rosolis

Drosera sp.

Famille

Droséracées

Description

- Taille** jusqu'à 30 cm,
- Tige** hampe florale dressée, émergeant du cœur d'une rosette,
- Feuilles** en rosette, couvertes de poils glanduleux gluants. Forme allongée (*D. intermedia*) ou arrondie (*D. rotundifolia*),
- Fleurs** blanches, portées par une hampe florale dressée.

Habitat / écologie

Tourbières.
Espèces des milieux ouverts qui affectionnent les sols dénudés très pauvres en nutriments.



Rubaniers

Sparganium sp.

Famille

Sparganiacées

Description

Plusieurs espèces, seuls les caractères du genre sont repris.

- Taille** jusqu'à 1,5 m,
- Tige** de section triangulaire, aux angles plus ou moins marqués,
- Feuilles** en lanières ou rubans (longues et épaisses), les inférieures trigones (à nervure dorsale bien apparente),
- Fleurs** groupées en capitules sphériques, au sommet de l'axe, capitules mâles formant de petits "pompons", à la base les fleurs femelles réunies en gros capitules sphériques.

Habitat / écologie

Ceintures herbacées basses (parvoroselières).
Présents le long des eaux calmes (ruisseaux, rivières à court lent, mares, étangs, rigoles...).
Espèces des milieux ouverts.



Saule blanc

Salix alba L.

Famille

Salicacées

Description

- Taille** petit arbre de 5 à 25 m à tronc court et à grosses branches, à écorce crevassée,
- Rameaux** flexibles et dressés, les jeunes d'abord velus puis devenant glabres et vert olive,
- Feuilles** alternes longues au minimum de 5 cm, effilées, blanc soyeux dessous, vert grisâtre dessus,
- Fleurs** petits chatons à 2 étamines jaunes, les femelles à style court.

Habitat / écologie

Saulaies.
Cette espèce domine les saulaies au niveau des grandes vallées alluviales. On peut la rencontrer néanmoins en marge d'étangs, de mares ou de rivières.



Saule cendré et espèces proches

Salix aurita, *Salix cinerea*, *Salix atrocinerea*

Famille

Salicacées

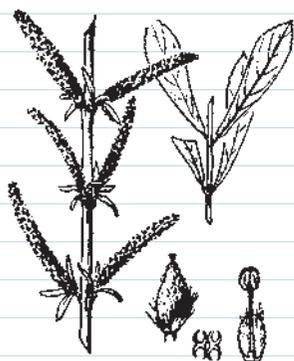
Description

Les saules du groupe du Saule cendré s'hybrident souvent, compliquant ainsi leur reconnaissance.

- Taille** arbuste ou arbrisseau de 3 à 6 m,
- Tige** ligneuse,
- Feuilles** alternes, pétiolées, de moyenne taille (jusqu'à 8 cm),
- Fleurs** groupées en chatons unisexués apparaissant avant les feuilles, les mâles à anthères de couleur jaune le plus souvent, les femelles allongées laissant échapper des graines floconneuses à maturité.

Habitat / écologie

Saulaies, aulnaies, tourbières boisées. Indiquent généralement un milieu en cours de boisement, stade dynamique intermédiaire entre les milieux ouverts et le bois humide.



Savle pourpre

Salix purpurea L.

Famille

Salicacées

Description

- Taille** arbuste de 1 à 6 m
présentant un port touffu
souvent en boule,
- Rameaux** glabres pourpre foncé,
- Feuilles** opposées sans pétiole,
généralement dentées
au sommet, longues
de 3 à 10 cm, effilées,
- Fleurs** les mâles à 2 étamines
soudées rouges,
les femelles à style court
et ovaire pubescent.

Habitat / écologie

Saulaies.
Cette espèce domine les jeunes
fourrés au niveau des grandes
vallées alluviales.



Scirpe des bois

Scirpus sylvaticus L.

Famille

Cypéracées

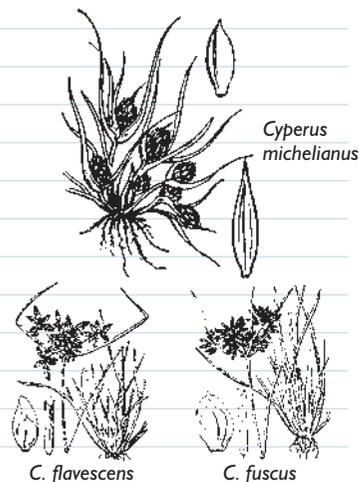
Description

- Taille** 40 à 100 cm,
- Tige** trigone, lisse,
- Feuilles** larges (5 à 20 mm), planes,
nervure médiane épaissie,
- Fleurs** groupées en une panicule
lâche, formée d'épillets
longuement pédicellés,
longues bractées foliacées
à la base de la panicule.

À l'état stérile ce Scirpe se confond
facilement avec les grands *Carex*.
L'examen de l'inflorescence permet
de les distinguer.

Habitat / écologie

Mégaphorbiaies collinéennes
et montagnardes.
Présente aussi dans divers lieux
marécageux, dont les forêts et les
prairies humides sous-exploitées.
Espèce de demi-ombre
et de lumière.



Souchets

Cyperus L. div. sp.

Statut / rareté

Le Souchet de Micheli
(*Cyperus michelianus* (L.) Link) est
protégé en Auvergne

Famille

Cypéracées

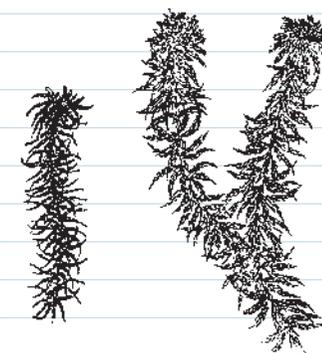
Description

Ces plantes à l'aspect de graminées
proches des *Carex*, se distinguent de
ceux-ci par leurs épis florifères à fleurs
réunies sur un même plan de part et
d'autre de l'axe de l'épi (alors que les
fleurs sont disposées en spirales, tout
autour de l'axe chez les laïches).

- Taille** plantes annuelles, 5 à 35 cm,
- Tige** dressée, section triangulaire,
- Feuilles** linéaires étroites de
1 à 3 mm de large,
- Fleurs** groupées en épis rapprochés
en têtes plus ou moins
denses, longuement
dépassées par des bractées.

Habitat / écologie

Végétations amphibies annuelles
des eaux de bonne qualité.



Sphaignes

Sphagnum sp.

Famille

Sphagnacées

Description

Nombreuses espèces, typiques
des zones tourbeuses,
d'identification délicate.
Seules quelques caractéristiques
du genre sont présentées ici.

- Taille** 10 à 20 cm,
- Tige** la principale est dressée,
portant des rameaux
groupés en faisceaux,
plus denses à l'extrémité
du rameau.

On peut distinguer les sphaignes
"colorées" de petite taille
se structurant en tapis très denses
bombés, marqués de couleurs
rouge ou brune. Ces sphaignes
sont typiques des hauts-marais.

Habitat / écologie

Tourbières, bas-marais des sols très
engorgés, aulnaies.



Stellaire des fanges

Stellaria alsine Grimm

Famille

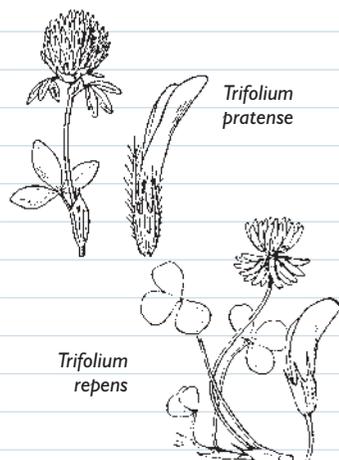
Caryophyllacées

Description

- Taille** plante annuelle ou vivace, atteignant 10 à 40 cm,
- Tige** à quatre angles, grêles, étalées,
- Feuilles** opposées, glabres et glauques, à court pétiole, un peu ciliées à la base (critère à observer à la loupe),
- Fleurs** petites blanches à bractées scarieuses non ciliées, à pétales divisés en 2 lobes, plus courts que les sépales,
- Fruits** capsules ovales aussi grandes que le calice.

Habitat / écologie

Végétations des sources. Cette espèce s'observe également au niveau des sources forestières et des prairies humides.



Trèfle des prés et Trèfle rampant

Trifolium pratense L., *Trifolium repens* L.

Famille

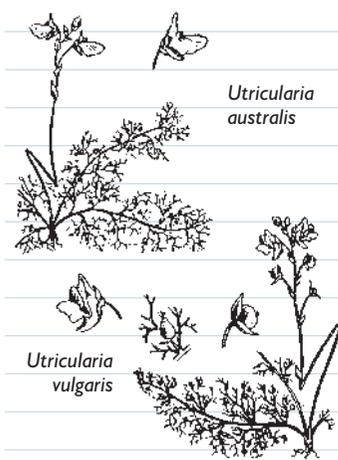
Fabacées (Légumineuses)

Description

- Taille** plantes glabres (*T. repens*) ou velues (*T. pratense*), vivaces de 10 à 50 cm,
- Tige** dressées (*T. pratense*) ou couchées rampantes (*T. repens*),
- Feuilles** à 3 folioles,
- Fleurs** petites, réunies en têtes, roses (*T. pratense*) ou blanches (*T. repens*),
- Fruits** gousse restant généralement incluses dans la corolle.

Habitat / écologie

Prairies humides des sols peu engorgés. On les observe plus rarement dans les bas-marais.



Utriculaire australe Utriculaire commune

Utricularia australis R. Brown,

Utricularia vulgaris L.

Famille

Lentibulariacées

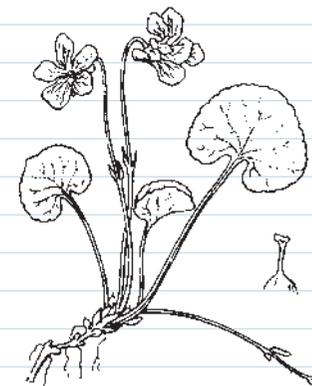
Description

- Taille** plantes aquatiques flottant librement de 15 à 40 cm (taille de la hampe florale),
- Tige** émergée, dressée, relativement robuste, épaisse de 1 à 2 mm,
- Feuilles** découpées en lanières, de 2 à 8 cm de long, portant de petites outres, pièges à petits animaux aquatiques,
- Fleurs** jaunes, à lèvre inférieure longue de 15 à 20 mm.

Les utriculaires sont des plantes carnivores.

Habitat / écologie

Herbiers aquatiques flottants librement.



Violette des marais

Viola palustris L.

Famille

Violacées

Description

- Taille** plante sans tige, glabre, vivace, 5 à 15 cm de haut,
- Feuilles** toutes radicales, arrondies en forme de rein,
- Fleurs** violet pâle, inodores, à éperons obtus,
- Fruits** capsules à 3 angles peu marqués, glabres.

Habitat / écologie

Bas-marais des sols très engorgés. Espèce typique des sols acides humides et pauvres en nutriments ; se rencontre également dans les aulnaies et les tourbières boisées.

Espèces végétales remarquables citées dans les zones humides du département de l'Allier

Noms vernaculaires	Noms latins	Statuts	Formations végétales	Remarques
Cornifle submergé	<i>Ceratophyllum submersum</i> L.	PR Auv	Herbiers aquatiques	
Fluteau nageant	<i>Luronium natans</i> (L.) Rafin.	CB, DHII, LRNIla	Herbiers aquatiques	
Potamot à feuilles étroites	<i>Potamogeton acutifolius</i> Link	LRNIla	Herbiers aquatiques	
Sagittaire flèche-d'eau	<i>Sagittaria sagittifolia</i> L.	PR Auv	Herbiers aquatiques	
Crypsie faux-vulpin	<i>Crypsis alopecuroides</i> (Piller & Mitterp.) Schrader	PR Auv, LRNIla	Végétations amphibies	
Damasonie étoilée	<i>Damasonium alisma</i> Miller	PNI, LRNIla	Végétations amphibies	
Élatine à six étamines	<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC.	PR Auv	Végétations amphibies	
Élatine poivre-d'eau	<i>Elatine hydropiper</i> L.	LRNIla	Végétations amphibies	
Élatine verticillée	<i>Elatine alsinastrum</i> L.	PR Auv, LRNIla	Végétations amphibies	
Gratiolle officinale	<i>Gratiola officinalis</i> L.	PNII, LRNIla	Végétations amphibies	plus rarement dans les prairies humides
Limoselle aquatique	<i>Limosella aquatica</i> L.	LRNIla	Végétations amphibies	parfois au sein de moissons humides
Lindernie couchée	<i>Lindernia procumbens</i> (Krocker) Philcox	CB, DHIV, PNI, PRAuv, LRNIla	Végétations amphibies	
Littorelle à une fleur	<i>Littorella uniflora</i> (L.) Ascherson	PNI, LRNIla	Végétations amphibies	
Marsiléa à quatre feuilles	<i>Marsilea quadrifolia</i> L.	CB, PNI, LRNI	Végétations amphibies	
Pilulaire globuleuse	<i>Pilularia globulifera</i> L.	PNI, LRNIla	Végétations amphibies	
Potentille couchée	<i>Potentilla supina</i> L.	LRNIla	Végétations amphibies	plus rarement dans les prairies humides
Pulicaire commune	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	PNI, LRNIla	Végétations amphibies	le plus souvent au niveau des chemins inondables piétinés
Souchet de Micheli	<i>Cyperus michelianus</i> (L.) Link	PR Auv	Végétations amphibies	
Renoncule langue	<i>Ranunculus lingua</i> L.	PNI, LRNIla	Ceinture herbacée basses	plus localement dans les roselières hautes et les tourbières de transition
Inule des fleuves	<i>Inula britannica</i> L.	LRNIla	Mégaphorbiaies	également dans les prairies humides et parvoroselières
Millepertuis de Des-Étangs	<i>Hypericum desetangii</i> Lamotte	PR Auv	Mégaphorbiaies	
Orchis à fleurs lâches	<i>Orchis laxiflora</i> Lam.	LRNIla	Prairies humides	parfois dans les bas-marais
Orchis punaise	<i>Orchis coriophora</i> L.	PNI, LRNIla	Prairies humides	
Airelle à petits fruits	<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh.	PR Auv, LRNIla	Tourbières	
Airelle canneberge	<i>Vaccinium oxycoccos</i> L.	PR Auv, LRNIla	Tourbières	
Andromède	<i>Andromeda polifolia</i> L.	PNI, LRNIla	Tourbières	
Camarine noire	<i>Empetrum nigrum</i> L.	PNII, LRNIla	Tourbières	
Grassette du Portugal	<i>Pinguicula lusitanica</i> L.	PR Auv	Tourbières	
Laîche filiforme	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.	LRNIla	Tourbières	
Laîche pauciflore	<i>Carex pauciflora</i> Lighft.	PR Auv	Tourbières	
Lycopode inondé	<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	PNI, LRNI	Tourbières	
Rosolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	PNII, LRNIla	Tourbières	
Rosolis intermédiaire	<i>Drosera intermedia</i> Hayne	PNII, LRNIla	Tourbières	
	<i>Hamatocaulis vernicosus</i> (Mitt.) Heden.	CB, DHII	Tourbières	
Circée des Alpes	<i>Circaea alpina</i> L.	PR Auv	Forêts humides	
Frêne à feuilles étroites	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl	PR Auv	Forêts humides	
Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i> Pallas	PR Auv	Forêts humides	
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i> L.	CB	Forêts humides	

Légende des statuts :

CB : Convention de Berne
 DH II : Directive habitats, annexe 2
 DH IV : Directive habitats, annexe 4
 PNI : Protection nationale, annexe 1
 PNII : Protection nationale, annexe 2
 PRAuv : Protection régionale Auvergne
 LRNI : Livre rouge national, tome 1
 LRNIla : Livre rouge national, tome 2a
 (en cours de publication)

Bissardon M. & Guibal L., 1997. *CORINE biotopes*. Version originale. Types d'habitats français. École nationale du génie rural des eaux et forêts / Museum national d'histoire naturelle, 217 pages

Chabrol L., 2001. *Guide d'identification simplifiée des zones humides du Limousin*. Conservatoire botanique national du Massif Central / Direction régionale de l'environnement Limousin, 95 pages

Choisnet G., 2003. *Catalogue des habitats naturels du Parc naturel régional du Pilat*. Conservatoire botanique national du Massif Central / Conseil régional Rhône-Alpes, 200 pages

Commission Européenne, 1999. *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne EUR 15 / 2*. Commission Européenne, 119 pages

Coste H., 1901. *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. I. Klincksieck, 416 pages

Coste H., 1903. *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. II. Klincksieck, 627 pages

Coste H., 1904. *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. III. Klincksieck, 807 pages

DIREN Limousin & CBN Massif Central, 2001. *Guide d'identification simplifiée des zones humides du Limousin*. Direction régionale de l'environnement Limousin éd., 97 pages

Folly K. & Auber E., 2001. *Entre terre et eau, les zones humides d'Auvergne*. FRANE, 46 pages

Gaudillat V., Haury J., Barbier B. & Peschadour F., 2002. *Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 3 : Habitats humides*. La Documentation Française, 449 pages

Grenier E., 1992. *Flore d'Auvergne*. Société Linnéenne de Lyon, 655 pages

Manneville O., 1999. *Le monde des tourbières et des marais*. Delachaux & Niestlé S.A, 320 pages

Pétetin A. & Choisnet G., 2003. *Caractérisation et identification des zones humides du département de l'Allier*. Conservatoire botanique national du Massif Central / Conseil général de l'Allier, 167 pages + annexes

Pétetin A. & Gravelat B., 2000. *Éléments de caractérisation phytosociologique de l'habitat "Prairies à Molinie sur sol calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux" en Auvergne*. Conservatoire botanique national du Massif Central / Direction régionale de l'environnement Auvergne, 16 pages + annexes

Puytorac P. de, Tort M., Peterlongo J., Gigault J.-C., Vitte R. & Fain J., 1997. *L'Auvergne : une exploration géologique, botanique et faunistique illustrée*. Delachaux & Niestlé S.A., 368 p.

Akène, n.m. - fruit sec qui ne s'ouvre pas (indéhiscence) et ne contient qu'une graine.

Amphibie, adj. - qualifie un végétal ou désigne ce végétal lui-même, lorsqu'il est capable de prospérer aussi bien sur terre ferme que dans l'eau. Cette dualité de milieux de vie possibles s'accompagne généralement de modifications morphologiques nettement perceptibles.

Atterrissement, n.m. - passage progressif d'un milieu aquatique vers un milieu plus terrestre par comblement, dû à la sédimentation minérale et à l'accumulation de débris végétaux.

Aulnaie, n.f. - formation végétale forestière dominée par les aulnes.

Axillaire, adj. - qui se situe à l'aisselle d'un organe (rameau, feuille, bractée).

Bas-marais, n.m. - marais détrempe jusqu'à sa surface par affleurement de la nappe phréatique, sur sols pauvres en éléments nutritifs.

Bractée, n.f. - petite feuille ou écaille située à la base d'un pédicelle floral, à la base d'une inflorescence ou sur le pédoncule de celle-ci.

Capitule, n.m. - inflorescence de fleurs serrées sur un axe court étalé formant un réceptacle.

Ceinture de végétation, loc.f. - ensemble de groupements végétaux se disposant en bandes concentriques (ou parallèles), et dont le déterminisme est lié à un facteur écologique dont l'intensité varie selon un gradient, perpendiculairement à ces bandes.

Chênaie pédonculée, n.f. - forêt dominée par le Chêne pédonculé.

Collinéen [étage], adj. - qualifie en France non méditerranéenne l'étage inférieur de végétation (celui des plaines et collines), par opposition aux étages montagnards. Étage à climat nébuleux, à température moyenne annuelle de 13 °C à 10 °C.

Colluvionnement, n.m. - accumulation de matériaux par érosion hydrique au bas d'une pente.

Communauté végétale, loc.f. - ensemble de végétaux, structuré et généralement homogène, occupant une station.

Composition floristique, loc.m. - ensemble des espèces végétales d'une communauté végétale.

Cortège floristique, loc.m. - ensemble d'espèces végétales ayant la même distribution géographique. Qualifie par extension les espèces d'un même type de végétation.

Corymbe, n.m. - type d'inflorescence indéfinie dont les fleurs sont, à la faveur de pédoncules d'inégales longueurs, amenées sensiblement sur un même plan, alors que leurs niveaux d'insertion s'échelonnent le long du rameau fertile.

Cyme, n.f. - inflorescence définie dont l'apex est occupé par une fleur, la plus ancienne. Les ramifications successives peuvent se développer sur un ou deux côtés de l'axe.

Décurrent, e, adj. - se dit d'une feuille dont le limbe se prolonge sur la tige ou le pétiole en se rétrécissant graduellement.

Épillet, n.m. - inflorescence élémentaire caractéristique des graminées notamment.

Eutrophe, adj. - riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide, et permettant une forte activité biologique.

Faciès, n.m. - physionomie particulière d'une communauté végétale due à la dominance locale d'une espèce.

Flexueux, euse, adj. - plié ou courbé (plusieurs fois) en zigzag.

Foliole, n.f. - partie du limbe d'une feuille composée.

Formation végétale, loc.f. - végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou plusieurs forme(s) biologique(s).

Frênaie, n.f. - forêt de frênes ou riche en frênes.

Friche, n.f. - terrain antérieurement cultivé puis abandonné depuis plusieurs années ; terme employé aussi, par extension, pour les terrains ayant été utilisés par l'homme pour des activités autres qu'agricoles (ex. friches industrielles, gares abandonnées).

Gazonnant, e, adj. - formant une touffe serrée, couvrant densément le sol.

Glabre, adj. - dépourvu de poil.

Glume, n.f. - bractée placée à la base des épillets des Poacées (graminées).

Glumelle, n.f. - bractée formant chez les Poacées (graminées) l'enveloppe extérieure de chaque fleur de l'épillet : glumelles externe et interne.

Gouille, n.f. - petite dépression remplie d'eau ; dépression, de forme variable et constamment détrempee, présente à la surface de la tourbière bombée.

Graminoïde, adj. - qualifie une plante qui tend à ressembler à une graminée.

Grappe, n.f. - Inflorescence formée d'un axe allongé, sur lequel sont fixées, à des niveaux différents, des fleurs plus ou moins longuement pédicellées.

Graveleux, euse, adj. - s'applique à de petits éléments, d'une taille voisine de celle des sables grossiers (0,5 à 3 mm environ).

Hampe, n.f. - axe se terminant par une inflorescence (ex. hampe du capitule solitaire de pissenlit, de l'ombelle du butome) (= pédoncule).

Hasté, e, adj. - se dit d'un organe plan en forme de fer de flèche (ex. feuilles de l'oseille, du liseron) (= sagitté).

Haut-marais, n.m. - tourbière alimentée uniquement par des eaux de pluie ou de neige, très acide, très pauvre en minéraux, et souvent caractérisée par les Sphaignes et par un bombement au-dessus du niveau de la nappe phréatique. *Syn.* Tourbière bombée, tourbière haute.

Hélophyte, n.f. - type biologique des plantes croissant au bord des eaux, avec la souche et les bourgeons d'hiver enfouis dans la vase ou le sable submergé, et à partie supérieure aérienne ("les pieds dans l'eau et la tête au soleil") (ex. massettes, iris jaune, butome).

Herbier, n.m. - communauté de plantes qui peuple les fonds marins, les rivières ou les lacs.

Humifère [horizon], adj. - qui contient une forte proportion d'humus.

Humus, n.m. - partie supérieure du sol composée d'un mélange complexe de matières organiques en décomposition et d'éléments minéraux venant de la dégradation de la roche sous-jacente. Selon la vitesse de décomposition on parle de mull (décomposition rapide), moder (moyenne), de dysmoder (faible) ou de mor (nulle).

Hydromorphie, n.m. - ensemble des caractères présentés par un sol évoluant dans un milieu engorgé par l'eau de façon périodique ou permanente.

Hydrophyte, n.f. - plante vivant entièrement ou en grande partie immergée dans l'eau (= plante aquatique).

Involucelle, n.m. - ensemble des bractées situées à la base d'une ombelle élémentaire chez les ombellifères ; ou encore, chez les composées, ensemble de petites bractées doublant extérieurement l'involucre normal du capitule.

Involucre, n.m. - ensemble des bractées groupées à la base d'une ombelle ou entourant un capitule.

Labelle, n.m. - division généralement inférieure, en forme de lèvres élargies, de la fleur des orchidacées.

Lacustre, adj. - relatif aux lacs, qui vit ou croît sur le bord ou dans les eaux des lacs.

Lancéolé, e, adj. - en forme de fer de lance, c'est-à-dire 3-5 fois aussi long que large et rétréci progressivement aux 2 extrémités.

Lande, n.f. - formation végétale caractérisée par la dominance d'espèces ligneuses basses (éricacées, ajoncs, genêts).

Ligule, n.f. - petite languette membraneuse située à la jonction de la gaine et du limbe des feuilles chez les Poacées (Graminées) et certaines Cypéracées ; languette formée de cinq pétales soudés, déjetée latéralement sur les fleurs de certaines Astéracées (Composées).

Limbe, n.m. - partie plane et élargie d'une feuille ou d'une pièce du périanthe.

Magnocariçaie, n.f. - formation végétale en général hygrophile, dominée par les grandes laïches (*Carex*).

Marcescent, e, adj. - se dit d'une feuille ou d'une corolle persistant après dessèchement sur le végétal.

Matière organique, loc.f. - ensemble de produits d'origine biologique provenant des débris végétaux, des déjections et des cadavres d'animaux.

Mégaphorbiaie, n.f. - formation végétale de hautes herbes (surtout des plantes à larges feuilles), se développant sur des sols humides et riches.

méso-, préf. - préfixe relatif aux conditions du milieu et signifiant un état moyen (ex. : mésohygrophile).

Mésophile, adj. - se dit d'une plante ou d'une communauté ayant des exigences moyennes vis-à-vis de l'humidité du sol.

Mésotrophe, adj. - désigne un milieu dont la teneur en éléments minéraux nutritifs est de valeur moyenne.

Montagnard, adj. - qualifie l'étage inférieur des zones montagneuses ; correspond à un climat nébuleux-humide, à température moyenne annuelle de 7 °C à 10 °C, à climax de type hêtraie, sapinière, pessière.

Mucron, n.m. - courte pointe raide au sommet d'un organe.

Mucroné, e, adj. - terminé par un mucron.

Nardaie, n.f. - végétation dominée par le Nard raide (Graminées).

Oblong, gue, adj. - nettement plus long que large, aux bords plus ou moins parallèles.

Obovale, adj. - ovale à l'envers, avec sa plus grande largeur vers le sommet.

Oligotrophe, adj. - caractérise les milieux très pauvres en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite ; en botanique, se dit d'une espèce végétale qui s'accommode fort bien d'un milieu très pauvre.

Ombelle, n.f. - inflorescence formée de fleurs pratiquement toutes situées dans un même plan (souvent horizontal) et portées par des pédicelles fixés tous au même niveau.

Opposés, ées, adj. - se dit de 2 organes semblables, insérés au même niveau, de part et d'autre de l'axe porteur.

Orbulaire, adj. - à contour circulaire.

Ovoïde, adj. - se dit d'un volume en forme d'œuf.

Palmé, e, adj. - se dit d'un limbe foliaire, dont les nervures ou les folioles rayonnent à partir du sommet du pétiole.

Panicule, n.f. - inflorescence composée, construite comme une grappe de grappes ou, éventuellement, une grappe de cymes.

Pédicelle, n.m. - petit axe portant une fleur puis, par la suite, un fruit (= la "queue" de la fleur).

Pelouse, n.f. - formation végétale basse, herbacée et fermée, essentiellement constituée de graminées, liée aux sols pauvres en éléments nutritifs.

Pennati-, préf. - préfixe indiquant des découpures du limbe sur le mode penné (ex. pennatipartite, pennatiséqué...).

Penné, e, adj. - qualifie une feuille ou une fronde composées dont les folioles (pour la feuille), ou les pennes (pour la fronde) sont disposées de chaque côté de l'axe principal de cette feuille ou de cette fronde comme les barbes d'une plume.

Périanthe, n.m. - ensemble des pièces périphériques de la fleur, n'intervenant pas directement dans la reproduction, c'est-à-dire sépales et pétales, éventuellement tépales ; le périanthe peut être double (calice + corolle), simple (seulement calice) ou nul (= fleurs dites nues).

Pétiole, n.m. - partie étroite de la feuille, reliant le limbe à la tige ; c'est la "queue" de la feuille.

Physionomie, n.f. - aspect général de la végétation.

Pionnier, ière, adj. - se dit d'une espèce ou d'une végétation intervenant en premier dans la conquête (ou la reconquête) d'un milieu (ex. les "mauvaises herbes" des jardins et autres cultures sont des pionnières ; les bouleaux et les saules, en envahissant les coupes ou les landes, se comportent en pionnières forestières).

Pluristrate, adj. - voir pluristratifié

Pluristratifié, adj. - se dit d'une communauté ou d'un peuplement végétal comportant plusieurs strates.

Prairial, e, riaux, adj. - se dit d'une plante participant à une prairie ou d'un groupement formant une prairie.

Prairie, n.f. - formation végétale exclusivement herbacée, fermée, dense, haute, dominée par les graminées, se maintenant sur sols riches en éléments nutritifs.

Pubescent, e, adj. - couvert de poils courts et souples, d'un duvet fin et peu serré.

Radeau [flottant], n.m. - structure élaborée par les végétaux supérieurs ou les sphaignes et colonisant les plans d'eau.

Radicant, e, adj. - se dit d'une tige courbée vers le sol et susceptible de s'y enraciner en produisant des racines adventives.

Rhizomateux, euse, adj. - se dit d'un végétal présentant un rhizome.

Rhizome, n.m. - tige souterraine de réserve plus ou moins allongée et renflée, émettant des racines et des tiges feuillées.

Roselière, n.f. - peuplement de hautes héliophytes, ordinairement dominé par de grandes graminées telles que phragmite (le groupement est alors nommé phragmitaie), grande glycérie (glycériaie) ou baldingère (phalaridaie).

Sagitté, e, adj. - en forme de fer de flèche.

Samare, n.f. - akène pourvu d'une aile d'origine pistillaire (ex. frêne, orme, bouleau) ; lorsque l'aile est d'origine différente, bractéale par ex., on parle de fausse-samare (ex. charme, tilleul).

Saulaie ou **saussaie**, n.f. - bois de saules ou riche en saules, ordinairement sur sol humide.

Scabre, adj. - se dit d'une surface, d'un axe ou d'une arête rude au toucher.

Sessile, adj. - se dit d'un organe dépourvu d'appendice porteur, de "queue", plus précisément de pétiole, de pédicelle ou de pédoncule.

Silicule, n.f. - silique courte, tout au plus trois fois aussi longue que large.

Silique, n.f. - fruit sec, plus de trois fois aussi long que large, s'ouvrant en principe en deux valves séparées par une cloison sur les bords de laquelle sont attachées les graines.

Spathe, n.f. - grande bractée, membraneuse, foliacée ou charnue, enveloppant plus ou moins une inflorescence et généralement ouverte latéralement.

Station, n.f. - étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (climat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée).

Stipule, n.f. - appendice, le plus souvent foliacé ou membraneux (parfois épineux), situé à la base du pétiole de certaines feuilles ; les stipules sont ordinairement par 2 et en position latérale ; elles sont souvent caduques.

Strate, n.f. - sous-ensemble présentant une certaine homogénéité dans l'organisation verticale d'une communauté végétale (ex. strate arborescente, strate arbustive, strate herbacée, strate muscinale, en forêt).

Terrasse [alluviale], n.f. - replat situé sur le versant d'une vallée, généralement constitué par les alluvions d'un cours d'eau et témoin d'un de ses anciens lits.

Tourbière, n.f. - étendue marécageuse dont le sol est constitué exclusivement de matière organique végétale non totalement décomposée (tourbe) comportant des végétations spécialisées très caractéristiques.

Tourbière bombée, loc.f. - voir haut-marais.

Tourbière de transition, loc.f. - tourbière alimentée à la fois par des eaux phréatiques et de pluie - stade évolutif temporel ou transition spatiale du bas-marais vers le haut-marais.

Tremblant, n.m. - zone instable gorgée d'eau et formée par les racines et débris des végétaux qui colonisent plans d'eau et dépressions aquatiques.

Tuberculeux, euse, adj. - petite protubérance arrondie ornant un fruit, une graine, etc...

Tubéreux, euse ou **tubérisé, e**, adj. - enflé en forme de tubercule.

Verticille, n.m. - ensemble d'organes semblables attachés par plus de 2, en cercle, en collerette, à chaque nœud d'une tige ou d'un axe d'inflorescence.

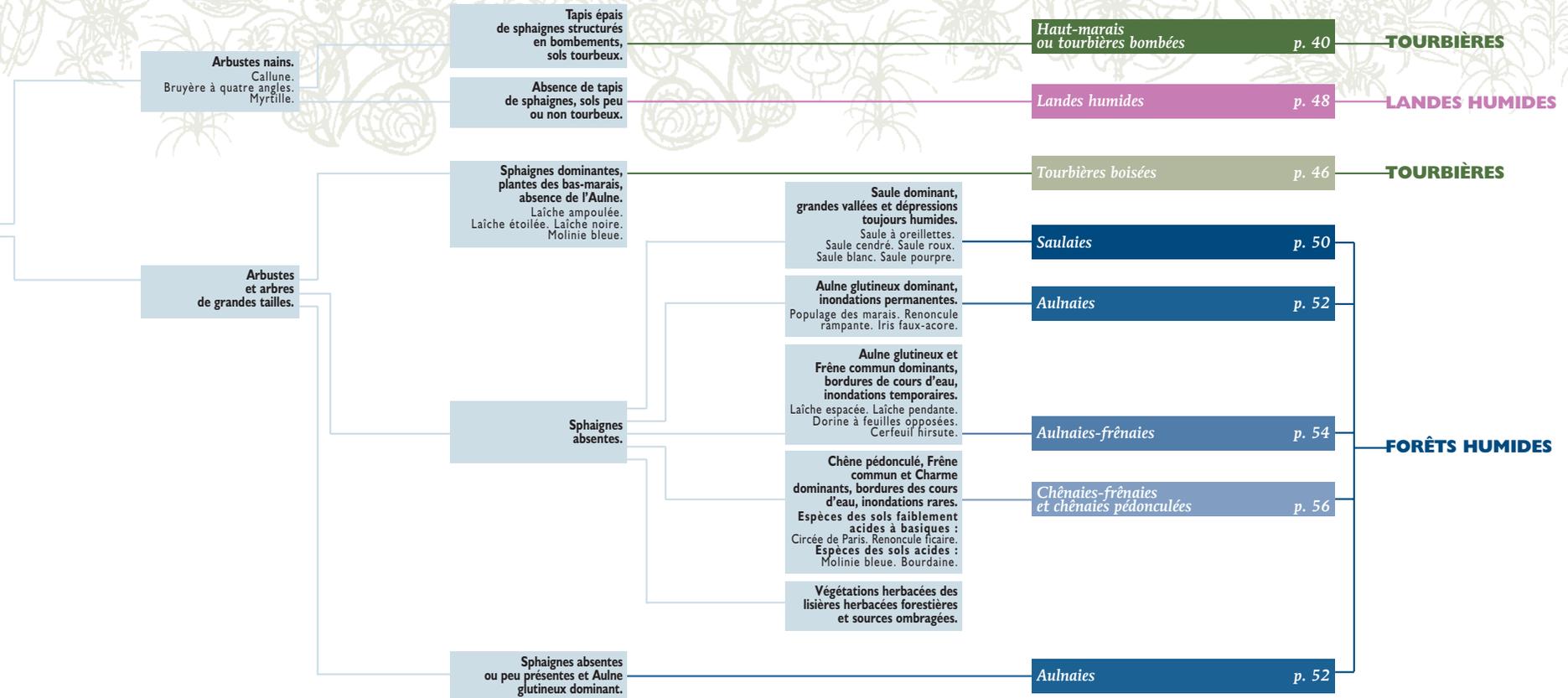
Volubile, adj. - se dit d'une plante herbacée dont la tige croît en s'enroulant autour d'un support.

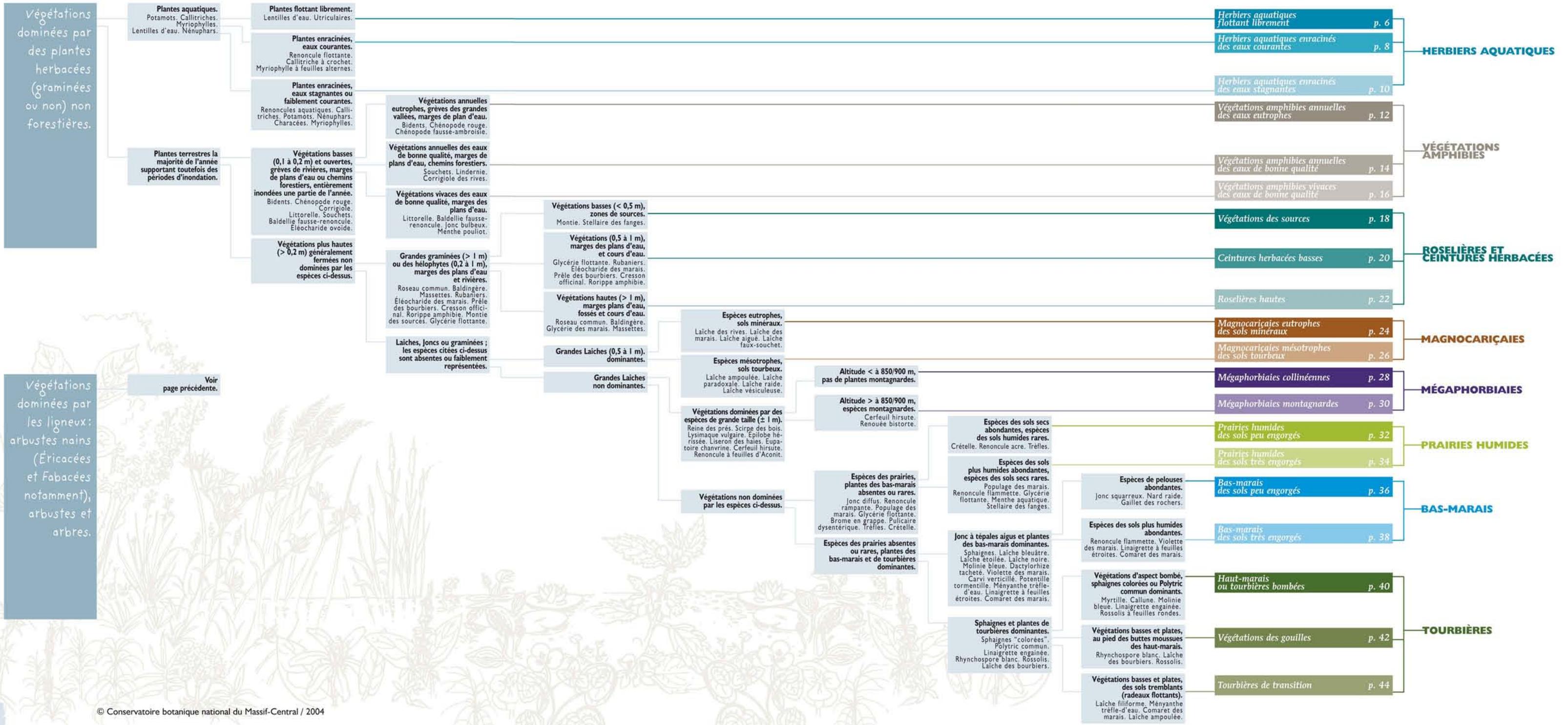
Clef d'identification des milieux humides du département de l'Allier

Végétations dominées par des plantes herbacées (Graminées ou non) non forestières.

Voir page suivante.

Végétations dominées par les ligneux : arbustes nains (Éricacées et Fabacées notamment), arbustes et arbres.





Végétations dominées par les ligneux : arbustes nains (Ericacées et Fabacées notamment), arbustes et arbres.

Voir page précédente.

Comment identifier un type de végétation ?

Présentation de la clef d'identification des végétations

Il est **important** lorsque vous étudiez une station de veiller à vous situer sur une **surface homogène**, tant du point de vue de la flore (se fier aux espèces dominantes) que des conditions de milieu (pente, profondeur d'eau, ombrage, type d'exploitation...). Le passage d'un type de milieu à un autre est parfois possible sur de faibles surfaces et il existe souvent des zones de transition ou de contact où plusieurs végétations peuvent se mêler.

L'identification des **milieux humides** repose sur l'observation :

- de leur physionomie générale – milieu ouvert (le sol est apparent) ou fermé (le sol n'est pas apparent), hauteur de la végétation, type d'espèces présentes (plantes herbacées, ligneuses, aquatiques...);
- de leur situation écologique – sol tourbeux, marge de plan d'eau, dépression de parcelle agricole... ;
- et surtout des espèces végétales caractéristiques structurant le milieu. Les observations doivent être faites en période favorable de végétation.

Les deux premiers critères n'étant pas toujours évidents à établir (la hauteur de la végétation dépend par exemple de la période à laquelle on l'observe), c'est surtout sur la présence des espèces végétales dominantes que l'identification des zones humides sera réalisée. Pour aider à la reconnaissance des principales espèces caractéristiques des zones humides, des fiches descriptives illustrées, précisant leurs caractères de reconnaissance, sont proposées (de la page 59 à la page 99).

L'ensemble de ces critères est synthétisé dans la **clef d'identification** des milieux humides présentée ci-contre. On progresse dans cette clef de la gauche vers la droite en choisissant à chaque étape les alternatives proposées. À chaque étape du cheminement une question est posée et, suivant la réponse, on poursuivra la détermination en empruntant la voie choisie. Il peut exister plusieurs réponses à la question (par exemple : végétations basses, assez hautes ou hautes ?).

Cette clef permet de rapprocher la station que vous étudiez de l'un des 26 milieux décrits dans ce manuel. La lecture des rubriques « identification » (les risques de confusion y sont précisés) et « espèces végétales caractéristiques » de la fiche descriptive du milieu, vous aidera à confirmer votre diagnostic.

**Direction de l'Agriculture et de l'Environnement
Service Environnement**

*Localisation des bureaux :
Pavillon des Marronniers - Parc de Bellevue - Yzeure*



D.R.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER

Hôtel du Département • 1 avenue Victor-Hugo
BP 1669 • 03016 MOULINS cedex
Tél. 04 70 34 40 03 • Fax : 04 70 34 40 40



www.cg03.fr

Avec le soutien du FEOPA